

# (LE) PRÉAU D'UN SEUL

UNE PRODUCTION LFKS & EPIDEMIC



avec

THIERRY ARREDONDO  
GOO BÂ  
HANNES BRAUN  
MARTINE BRUNOTT  
GILLES BRUYÈRE  
JEAN MICHEL BRUYÈRE  
RICHARD CASTELLI  
LAURENT DAILLEAU  
FLORENCE DRACHSLER  
NADINE FEBVRE  
ROBERT GOUA GROVOGUI  
FIORENZA MENNI  
ISSA SAMB  
RODRIGO SANZ (*GETSOUND*)  
CHARLES-ÉDOUARD DE SURVILLE (*GETSOUND*)  
DELPHINE VARAS

coproduction

LFKS & EPIDEMIC  
FESTIVAL D'AVIGNON  
DESINGEL ANTWERPEN  
HAUS DER KULTUREN DER WELT BERLIN  
LINZ 09  
EZK-HELLERAU DRESDEN  
LA FRICHE LA BELLE DE MAI MARSEILLE

avec la participation de

GETSOUND - PARIS  
FONDATION BNP-PARIBAS PARIS  
ACOMEX - BRUXELLES & LONDON

avec le soutien de

CENTRE NATIONAL DU THÉÂTRE (CNT) PARIS  
MARSEILLE-PROVENCE 2013 MARSEILLE

creation Part I

SEPTEMBRE 2008  
HAUS DER KULTUREN DER WELT BERLIN

creation Part II

JUIN 2009  
DESINGEL ANTWERPEN

creation Part III

JUILLET 2009  
FESTIVAL D'AVIGNON

creation Part IV

AOÛT 2009  
LINZ 09, CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE EN 2009

creation Part V

AVRIL 2010  
EZK-HELLERAU DRESDEN

contacts

EPIDEMIC  
RICHARD CASTELLI  
+33 143 85 41 81  
+33 6 03 10 48 90  
rc@epidemic.net

LFKS  
NADINE FEBVRE  
+33 4 91 33 03 26  
+33 6 85 83 90 14  
nadine@lfks.net



LFKS  
19 QUAI DE RIVE NEUVE  
13007 MARSEILLE  
FRANCE  
www.lfks.net



LE PRÉAU D'UN SEUL

UNE PRODUCTION LFKS & EPIDEMIC



«Là où le bouc est attaché, il faut qu'il broute. Un théâtre politique ? Déjà domestique, le drame se paissait de verbe, aux champs clos du langage. Et le voilà qui reste à remâcher son style dans la Maison du sourd... Quelle belle destinée politique que celle du théâtre ! À mon avis, mieux vaudrait se baver dessus en riant. Canis semper ad spem venturi hiat ; quant à nous, nous divaguons – Nous ? une bande mauvaise de mauvais chiens, quelques cyniques laiderons génétiques. Vieux, incohérents et négligeables. Avec des pattes à trente-sept doigts. Avec neuf mamelles sur chaque flanc et des manières de bonobo. Nous allons hors la science. La langue bien pendante, le cul tartiné de merde. Nous errons dans les forêts de l'insu, à bouffer du cerf. Sans but, sans devoir, aucun rythme. Face au vent. Mais, pas de courage. Au contraire : que le vent se charge de notre infection, qu'il l'embarque, qu'il la répande, nous n'aurons plus rien à faire – Nous ? reculer, rester, partir, tourner, retourner, monter-descendre, cavalier tout est pareil. Quelquefois, au hasard de nos camps, du fond d'un de ces nids de sexe où nous réglons nos affaires, si le souffle tombe, si le calme devient grand, nous marmottons vite fait trois ou quatre insanités sur les conditions humaines. Mira cane como hazer malato, mirar como me estar barbero bono, y saber curar si estar malato, y corer bono.»



*le Préau d'Un Seul - création pour Linz 09 - août 2009*

*«L'UE déploie un ensemble impressionnant de mesures préventives de l'immigration en général et lourdement répressives de l'immigration clandestine sur et vers son territoire, qui sont déjà responsables de plusieurs milliers de morts. C'est là tout un appareil d'interdiction et de rejet de l'étranger, dont le fleuron est sans aucun doute le camp de rétention administrative. Invention coloniale française du XIXe siècle, expérimentée en Afrique puis importée en Europe, les camps de rétention administrative s'organisent désormais par centaines de part et d'autre des frontières Sud et Est du territoire européen, à la contrainte d'immigrants essentiellement issus de pays ex-colonies européennes. Autorisant une traque, un enfermement, une rétention policière sans défense ni recours, le camp de rétention engage une déconsidération majeure de l'humanité des personnes qu'il contraint et de telle sorte que l'hypothèse démocratique occidentale ne semble pouvoir se maintenir encore qu'à la condition d'une négation par elle-même des principes démocratiques fondamentaux.»*





*le Préau d'Un Seul - création pour Linz 09 - août 2009*

*De nouveaux camps dans un nouveau siècle.*

*Le camp n'est pas le modèle du XXI<sup>e</sup> siècle. Le XXI<sup>e</sup> siècle s'est fondé avec comme modèle le contraire du camp, le «camp opposé» : les Droits de l'Homme. Le camp du XXI<sup>e</sup> siècle est un camp où celui qui enferme l'autre se considère comme celui des deux que le camp contraint le plus. Le camp du XXI<sup>e</sup> siècle n'apparaît à personne comme une solution, encore moins comme La solution. Que chacun désormais convienne bien de l'inconvenance d'un camp est précisément ce qui permet qu'on en refasse usage. On ouvre un camp et on ne le tient qu'à contrecœur et uniquement pour défendre contre eux-mêmes ceux qui refusent d'avoir des Droits de l'Homme (les terroristes, les intégristes, les révolutionnaires...) ou ceux infiniment plus nombreux qui, sans s'y refuser, sont incapables de faire des Droits de l'Homme leur priorité (les étrangers pauvres dominés par le besoin matériel et qui se sont risqués à abandonner des droits pourtant inaliénables, seulement pour s'être laissés tenter par l'acquisition de droits sociaux). Et encore : on ne les met dans des camps que pour les aider à recouvrer vite fait ces droits qui interdisent qu'on les mette dans des camps. Car il s'agit seulement de les renvoyer au plus tôt avoir des Droits de l'Homme ailleurs.*





*Sortie du bois d'un Kangourang. Sénégal*



*le Préau d'Un Seul - création pour le festival d'Avignon - juillet 2009*





Un même rire est ici à l'œuvre. Nous le disons commun avec ceux qui, dans les années soixante, formèrent aux USA le Parti des Panthères Noires. Mais déjà voici l'objection : « Où est le rire dans tout ça ? On ne voit rien qui fasse rire dans ce que vous faites et écrivez qui est lugubre, et encore moins chez Huey P. Newton qui ne riait jamais, et y a-t-il matière à rire dans tout ce que vous étalez sur la vie de malheur qui est faite aux plus démunis ? » À rire, oui, et d'un rire singulier : un rire que ne connaissent que les démunis justement, celui qui naît de la fin de la peur et de l'abaissement, de l'arrachement aux vieilles attitudes de repli devant l'intimidation, de l'affranchissement du contrat truqué avec le monde qui leur est proposé. Nous avançons en construisant, dans ce même rire, et ce qui en résulte en est une forme de suite à la fois proche et lointaine, d'écho. On ne verra pas de référence au Black Panther Party pour l'embaumer, l'exposer et en faire un prétexte à exposer, se montrer et s'agiter ;

on ressentira plutôt un rire tiré du refus joyeux et exalté de considérer comme fatal l'état d'aggravation dans le traitement des hommes en deux catégories : ceux qui existent et ceux qui n'existent pas. C'est cette même banalité de la discrimination, de la séparation dans les faits et dans la vie quotidienne de l'humain en deux catégories, qui a porté à la création du Parti des Panthères Noires. Son premier objectif : user de symboles, d'actions inattendues et d'un verbe irrévérencieux et exactement approprié pour rendre visible, et de là intolérable, ce que l'habitude et la résignation faisaient passer pour une fatalité. User de tout cela aussi et avant tout pour se transformer, pour cesser d'être à plaindre et commencer à être envié parce que porteur d'une issue pour ce qui demeure vivant et en chacun.



# RIRE AVEC HUEY

*«La raison qui nous amène ici est simple : il s'agit de se faire entendre là où il y a du monde. Car là où il y a du monde, il y a aussi ce qui conforme, exténué et décourage massivement.»*

# LE PRÉAU D'UN SEUL VERSION

FESTIVAL D'AVIGNON

DESCRIPTION PAR LE PHILOSOPHE JEAN-PAUL CURNIER

La pièce se présente comme le résultat d'un vaste dépouillement, comme un paysage du monde. Qu'il s'agisse des corps, des voix, des signes, des matériaux ou de l'organisation de tout cela dans l'espace, tout est disposé selon une même finalité. Cet ensemble de situations, d'actions, de matières et de signes est agencé de telle sorte qu'il en résulte, pour qui s'y aventure, une expérience dont chacun fera ce qu'il veut, et non la réception d'une dénonciation, d'une performance esthétique, d'une déploration, d'un discours critique, d'une leçon de morale, d'anti-morale, d'anti-leçon ou autre.

Donc un agencement. Il est fait de sept espaces dont un qui fait office d'entrée ou d'accueil des visiteurs et le dernier de sortie. Du premier au dernier, c'est un parcours qui est proposé, on passe d'un moment à un autre selon un ordre qui est prédéfini.



Le premier, c'est un couloir sombre fait de toiles de tentes. Il donne accès à l'ensemble. Un ensemble qui n'est pas un « autre » monde chargé d'évoquer celui-ci, plus ou moins allégorique de la situation contemporaine sur Terre ou plus ou moins simplifié pour les besoins de la démonstration, il s'agit du monde tel qu'il est une fois retirés les masques de banalité sous lesquels il se cache et qui lui donnent l'allure bon enfant d'une même bonne vieille chose continuée depuis la nuit des temps, de la même chose à quelques nuances près.

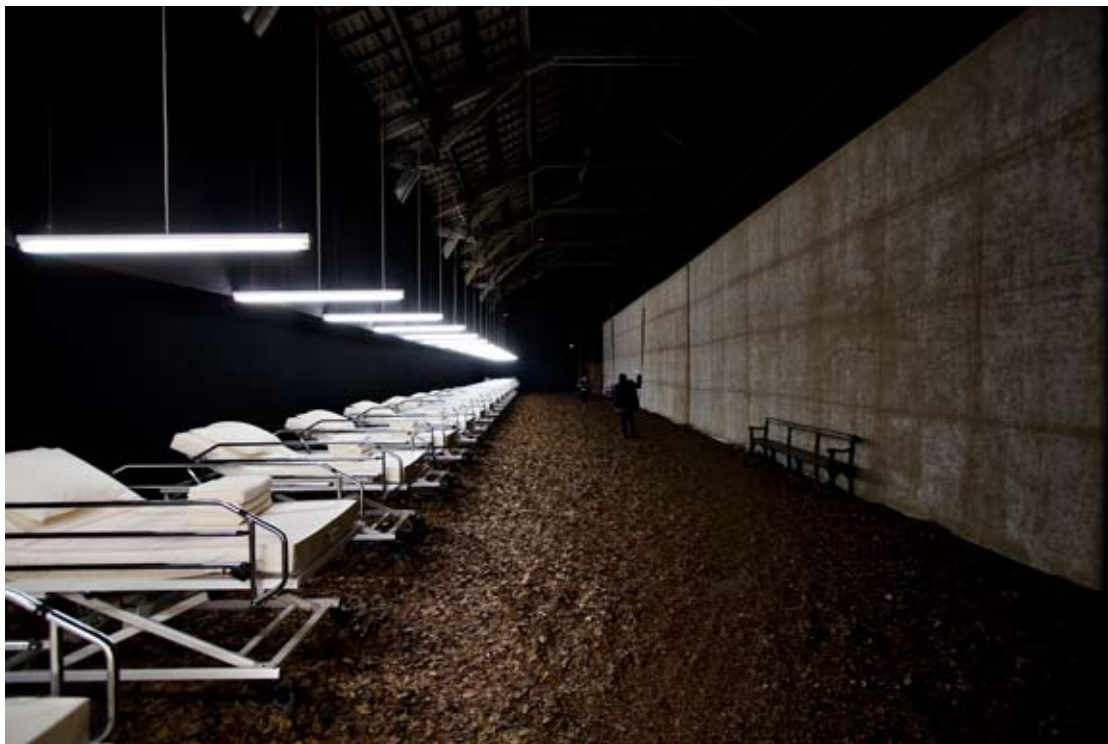




Au fond de ce couloir, alors que se présente au regard une perspective longue de lits alignés, s'ouvre sur la droite, légèrement en retrait et alimentant l'ensemble comme une mémoire têtue et infatigable, une première pièce, sorte de grand vestibule crûment nommée « La bascule », qui rassemble des images, des objets, des séquences en boucle où l'on peut voir comment s'affaire une partie de l'humanité à régler la question de l'existence de l'autre qui lui est un encombrement.



De ce cabinet des entassements et des refoulements, on revient à l'ouverture vers l'alignement aperçu et l'on débouche alors sur le chemin de Damastès (le dompteur), autre nom de Procuste : celui qui retaille les corps au format d'un lit standard, qui coupe les plus grands et étire les plus petits pour les ajuster au format de l'alité universel. Ici on reformate, mais on y met la culture qu'il faut, la dimension musicale et chorégraphique car les lits à refaire l'homme bougent et produisent des sons selon une chorégraphie tout à fait harmonieuse. La culture d'une époque, quelle qu'elle soit et de quelque manière qu'elle s'exprime, est toujours la vision du monde des vainqueurs.





Et l'on passe au versant social de l'art par l'art. Fabrication industrielle et livrée à elle-même de la farce du choc du nouveau et de ses variantes infinies, de l'art pour tous et tous les jours, de ses fausses surprises et de ses innocentes et perpétuelles redites. On a cessé d'avoir recours, pour impressionner et émouvoir, à la subjectivité de l'artiste.



L'art se fait seul au terme d'un fonctionnement lui-même artistique et objet d'art en soi. Une éponge ensanglantée peint des surfaces renouvelées sans fatigue ni repos pour qu'il y ait de l'art fort, violent, cru et revivifiant en permanence et pour tous.

De là, on débouche sur un très long couloir où vit l'homme Inexistant. Sans papiers, sans autorisation, sans statut, sans place surtout dans la machinerie humaine générale. L'Inexistant est celui qu'il n'est plus question de tuer, de détruire, ni d'anéantir par un moyen ou par un autre, chez qui on ne laisse plus se déployer les épidémies, les poisons, l'alcoolisme et les produits de mort. L'Inexistant est entouré, réconforté et soigné. Il vit en deçà de l'existence des autres qui, eux, vivent une existence pas pour autant préférable à sa situation mais qui est existence libre de se vivre de cette façon là ou pas. Que tous la vivent librement telle qu'elle est vécue n'est pas le fruit d'une nécessité mais le résultat de l'usage qu'ils font de leur liberté, à commencer par celui de renoncer à en user. L'Inexistant ne fait usage de rien de ce genre. Autour de lui c'est un véritable harcèlement d'attentions ; on le soigne, on lui brosse les cheveux, on s'occupe des menus détails de sa non existence, on l'empêche de sortir pour qu'il ne prenne pas froid. L'Inexistant est exactement circonscrit par l'angoisse de culpabilité de ceux qui ne peuvent ni l'admettre ni le faire disparaître mais rêvent de sa disparition. En échange de quoi il est possible aux existants de continuer dans leur existence à eux sans trop grands troubles dans leur esprit.











Depuis le long couloir où vit l'Inexistant dans le confort d'une non-existence entourée d'attentions, de personnels et de bénévoles « ayant conscience de son drame » et de morale publique, on pourra, par des fenêtres, voir et entendre les éclats de la vie de ceux qui sont libres d'exister et à quoi ils emploient cette vie. Ils ressemblent à des figurines humaines simplifiées et échangent des propos qui voudraient faire le tour des questions pour les circonvenir, les neutraliser pour en finir vite avec la complexité dont on parle partout. Ce ne sont pas forcément des questions qui se posent. Ce sont des questions que les existants écoutent, reprennent comme des chansonnettes parce qu'elles sont faites sur mesure, à leurs mesures. Une trentaine de «Tours rapides de la question» seront diffusés en boucle depuis six magnétophones anciens tournant en permanence et ressassant ces litanies de la pensée moderne sur tout et rien.

















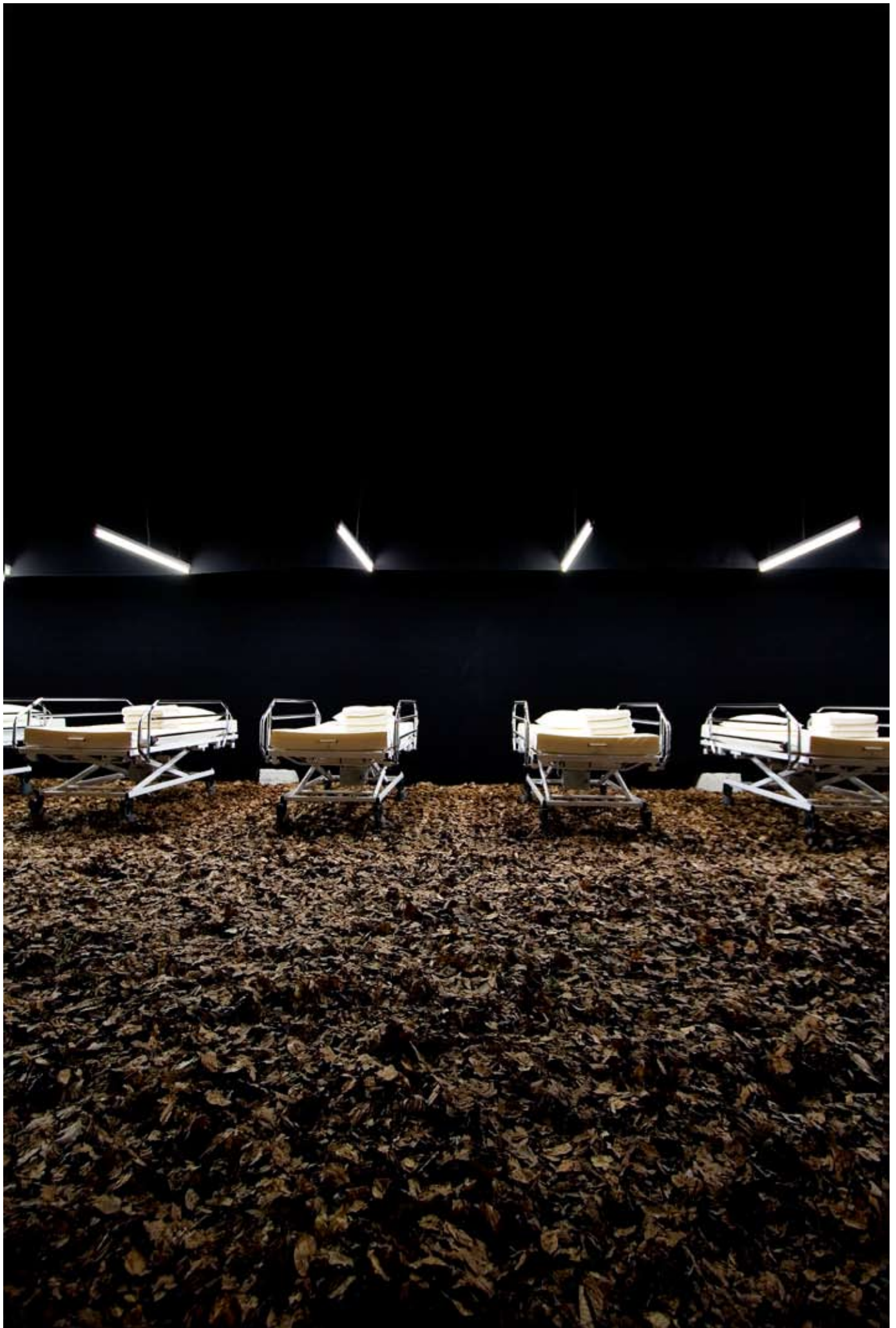


le Préau d'Un Seul - création pour le festival d'Avignon - juillet 2009



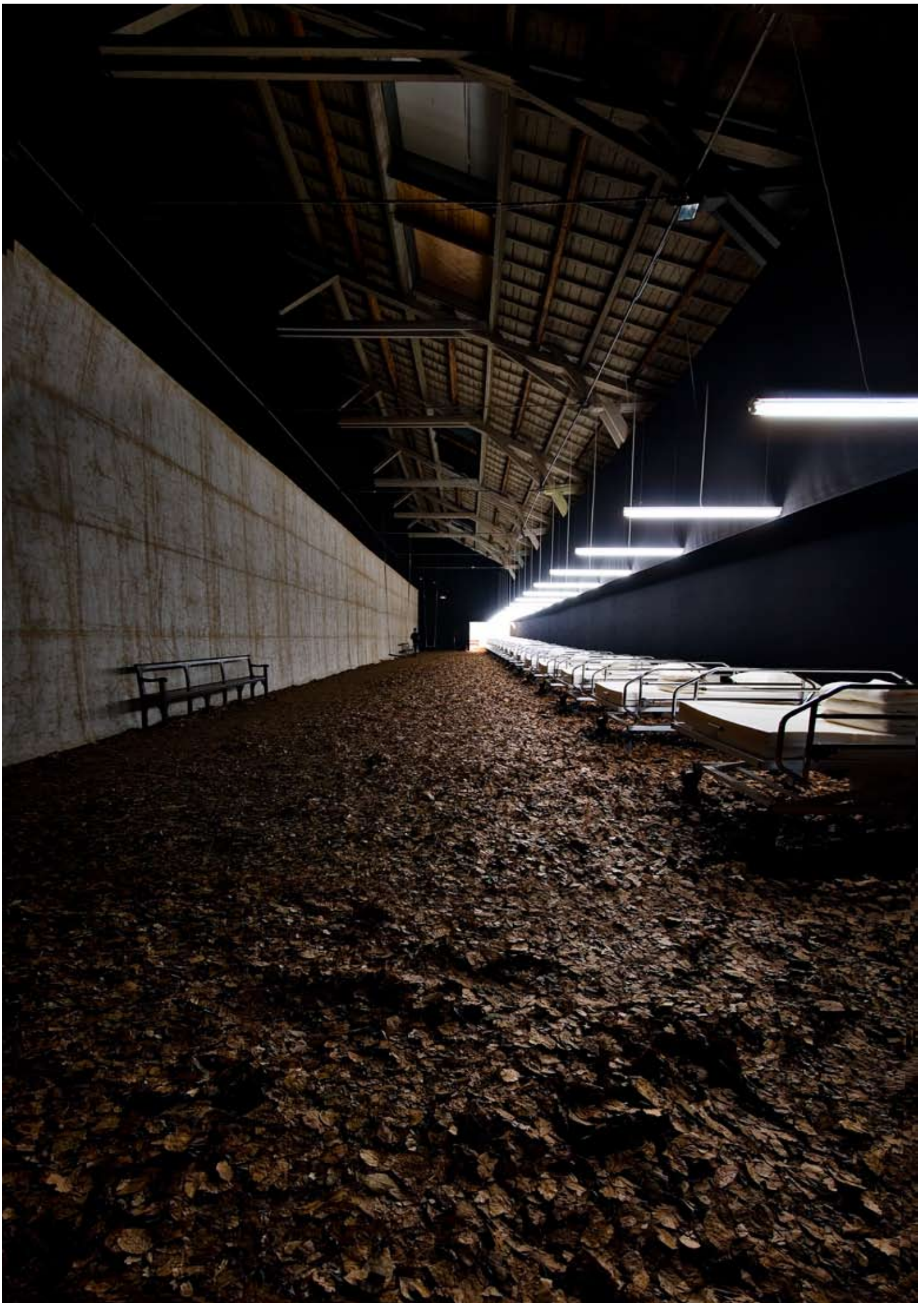
*le Préau d'Un Seul - création pour Linz 09 - août 2009*





*le Préau d'Un Seul - création pour le festival d'Avignon - juillet 2009*











*le Préau d'Un Seul - création pour Linz 09 - août 2009*





*le Préau d'Un Seul - création pour Linz 09 - août 2009*



*le Préau d'Un Seul - création pour Linz 09 - août 2009*



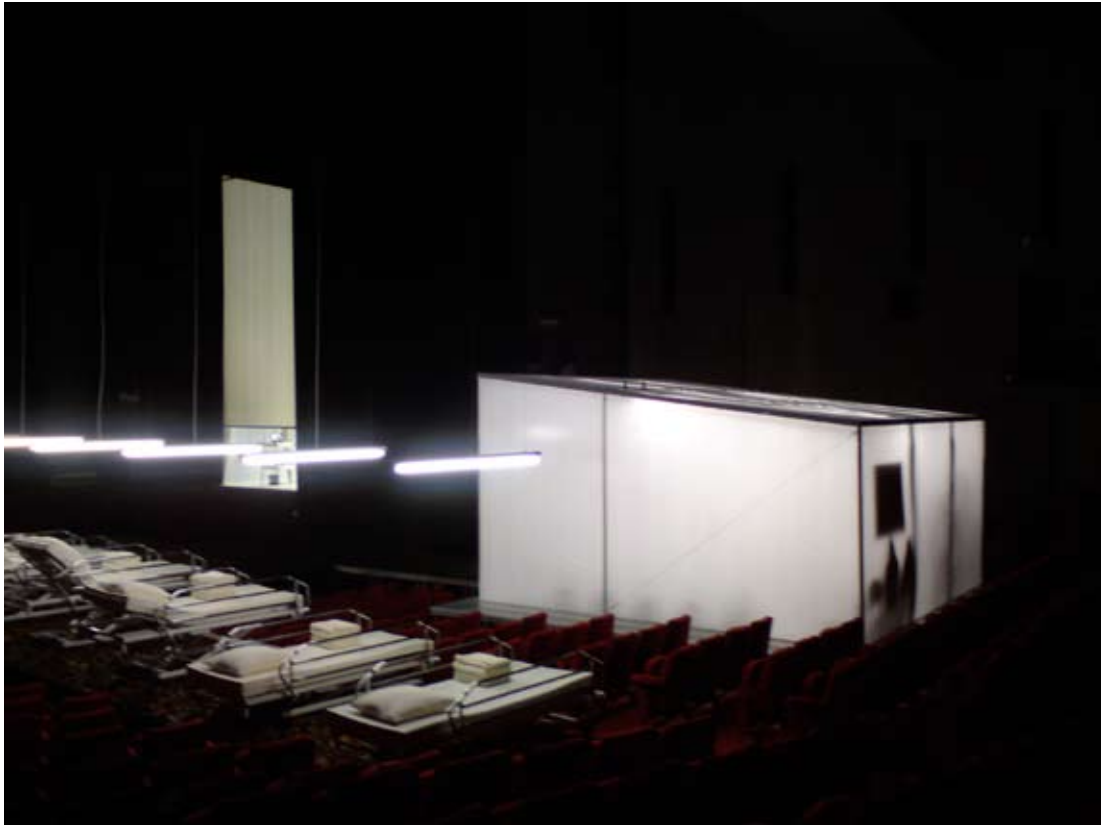
*le Préau d'Un Seul - création pour Linz 09 - août 2009*





*le Préau d'Un Seul - création pour Linz 09 - août 2009*





*le Préau d'Un Seul - création pour le deSingel - Antwerpen - juin 2009*



*le Préau d'Un Seul - création pour le deSingel - Antwerpen - juin 2009*



*le Préau d'Un Seul - création pour le deSingel - Antwerpen - juin 2009*



# AU SUJET DU PRÉAU D'UN SEUL

QUESTIONS DE KYOKO IWAKI ET D'ANTOINE DE BÆCQUE

1. QUESTIONS DE  
KYOKO IWAKI POUR AERA  
(JAPON)

WHEN DID YOU START  
YOUR RESEARCH ON  
DETENTION CAMPS IN  
EUROPE. DID YOU  
ACTUALLY MAKE AN ON-  
THE-POT OBSERVATION,  
AND IF SO WHICH CAMPS  
DID YOU GO TO?

De 1990 à 2006, j'ai vécu à Dakar (Sénégal). C'est donc d'abord depuis l'Afrique et une vision africaine que j'ai observé le développement rapide d'un formidable appareil répressif européen, destiné à s'opposer à la liberté des projets de vie que formaient des centaines de milliers d'étrangers à l'Europe, pauvres et issus des pays pauvres.

Vers le milieu des années quatre-vingt-dix, les migrations vers l'UE depuis les pays «pauvres» ont pris une tournure différente et une bien plus grande importance. Au point qu'à Dakar, tout ou presque de la vie quotidienne en fut changé. Une fièvre avait gagné la ville : la fièvre du départ. Elle était si forte, que l'on eut vite l'impression que plus personne ne voulait rester là, dans le pays, en Afrique. Il fallait rejoindre l'Europe tout de suite et par tous les moyens ; rien ne comptait plus que cela. Que s'était-il passé qui provoqua la généralisation de cet élan à toutes les couches de la population, à toutes les générations ? Il serait absurde de vouloir

réduire les raisons d'un tel phénomène à un seule cause, mais le fait est qu'une rumeur l'avait juste précédé, qu'elle avait circulé et s'était répandue en un éclair : le consulat de France (premier des couloirs d'accès vers l'Europe pour les Sénégalais) commençait à rejeter en masse les demandes de visas qui lui étaient soumises ; la voie principale vers le Nord était en train de s'effondrer. Et l'on vit bientôt que la rumeur disait vrai.

La France, ancienne puissance coloniale ayant maintenu jusque-là des relations pour le moins paternalistes avec les jeunes états nés de l'Indépendance, refermait les portes qu'elle avait tenues largement ouvertes aux Africains de l'Ouest, aux Sénégalais notamment. Ce retournement inattendu, même s'il eut lui-même divers facteurs, coïncidait avec une accélération soudaine des progrès que faisaient les nations européennes dans leur union. Pleine de sa propre force d'entraînement dans l'alliance et de l'importance de son rôle, la France s'était enfoncée loin à l'intérieur de l'Union Européenne. Aussi versatile, aussi bref que finalement il fût, son eurocentrisme alors fut très fort, suffisamment au moins pour que, dans le volte-face qu'elle fit subir à sa politique africaine, elle se montrât sans mesure ni prudence. Dans les jeunes pays de la Côte Ouest Africaine, aucune restructuration postcoloniale visant à une autonomie véritable

n'avait préparé à la clôture. Il n'était pas dur de comprendre quelle quantité accrue de souffrance et de désespoir tout cela promettait. Les réactions, mélangées de panique, de colère et d'incrédulité, furent très vives. Tant que l'Europe, notamment via la France, avait semblé ouverte, les flux de migration étaient demeurés rationnels. Ils étaient larges, mais alternés et saisonniers. C'étaient des circulations. Mais une fois devenu clair que le Nord allait se refermer sur lui-même, un vent de frayeur et de folie se leva en Afrique. Il fallait partir tout de suite. Par tous les moyens et pour n'importe où en Europe, ce n'était plus la question de la France.

Rejoindre l'Espagne ou l'Italie, bientôt, devint l'idée fixe. Et que ces deux pays d'Europe soient en première ligne devant l'Afrique n'était pas la seule raison de leur élection par les candidats à l'exode. Du fait que leur passé colonial en Afrique est bien moins lourd que celui de la France ou ceux de l'Angleterre et de la Hollande, l'Espagne et l'Italie n'avaient jamais été de grandes destinations pour les Africains ni avant ni après les indépendances. Personne, apparemment, n'avait imaginé que cela put changer et aucun des deux pays n'avaient prévu de savoir retenir d'immenses flux de migration directe depuis le Sud. On pouvait donc encore les pénétrer et l'on organisa de le faire en première urgence. L'Espagne et l'Italie allaient devenir du jour

au lendemain le centre de tout intérêt. Bientôt, au Sénégal, il devint rare de croiser quelqu'un ne souhaitant pas s'en aller pour l'Espagne ou l'Italie.

Comme si le pays entier pouvait se quitter lui-même. Il s'était installé un intense fantasme d'exode totale, une fièvre d'abandon pur et de départ en masse, un sauve-qui-peut généralisé – et il en fut de même, simultanément, dans de très nombreux pays d'Afrique et dans nombre de pays «pauvres» à travers le monde. Cette fièvre fut tout de suite mortifère. Mais l'horreur de rester bloqué, sans avenir, dans un pays sans solution, demeura plus grande que la peur de mourir en chemin.

Les dangers furent rapidement connus, mais rien n'y a fait. Car ce ne sont pas des illusions, des utopies de vies fastueuses et roses qui animent ces départs : ce sont des obligations, c'est la conviction de n'avoir aucun autre choix vivable. La volonté ne s'altéra pas dans la connaissance cumulée de tous les premiers drames. Chacun restait prêt à payer des fortunes, à dépenser l'ensemble des biens familiaux d'une ou de plusieurs générations d'anciens, et à se livrer sans garantie ni défense à n'importe quel escroc ; il s'agissait d'embarquer, partir et c'était tout. Arriver ou ne pas arriver était une autre affaire, qui ne faisait pas partie du même contrat.

Pourtant, les chances de mourir en chemin

équivalent celles d'atteindre son but. On meurt d'asphyxie dans des containers de marchandises. On meurt de s'être niché sur l'essieu d'un camion sans âge lancé sur des routes sans goudron. On meurt intoxiqué au fond des cales d'un cargo ou pour s'en être fait extraire et jeter par-dessus bord en pleine mer (jeter quelquefois directement dans les hélices, comme un simple déchet dans un broyeur) par des équipages mercenaires craignant des pénalités sur leurs salaires si la marchandise est gâtée ou sa livraison retardée. On meurt en nombre sur des pirogues taillées à la va-vite qui iront se perdre sans moteur de secours ni provisions au milieu des creux et des rouleaux fantastiques de l'Océan Atlantique. C'est avant tout ainsi que se traduisent les politiques de réduction de visas : en dizaines de milliers de personnes disparues. Et combien périssent ? Combien sont détrossées, battues, humiliées, brisées ? Combien de femmes et de filles sont violées, détruites et abandonnées au désert ? Combien d'enfants détournés, vendus, recyclés. Il n'y a jamais de traces, si peu de témoins loquaces. Jamais de justice rendue. Pas de mémoire, pas de compassion.

Et puis, il y a ceux qui ont la vie chevillée au corps ; ils ne meurent pas en chemin. Un grand nombre de ceux-là seront arrêtés sur les côtes libyennes, marocaines, tunisiennes... et souvent, alors, jetés dans l'un des camps infects que finance l'Europe loin de son territoire et de ses lois. Il y a ceux qui seront repérés un peu plus loin encore, par les radars,

par les barrières d'infra rouge ou les satellites, par les avions scanners, les hélicoptères, les croiseurs, les vedettes ou les zodiacs de la FRONTEX (l'imposante armada qu'a peu à peu déployée l'UE en Méditerranée et sur l'Atlantique, pour lutter contre les frêles pirogues clandestines). Ils iront presque tous directement végéter et déprimer dans l'un des 350 camps de concentration qui sont désormais répartis en Europe le long d'une ligne allant du nord-est au sud-ouest de l'Union. De là, ils sortiront, au bout de 18 mois. Pour moitié, ils seront alors expulsés vers les pays d'origine et selon des méthodes et un protocole indigne et répugnant. Les autres, la moitié restant, seront laissés à la porte des camps, sans papiers ni moyens, à errer sur le territoire européen. Ils iront satisfaire des besoins entrepreneuriaux en main d'œuvre sans qualité et sans droits. L'absence d'alternative pour eux fera qu'ils seront maintenus le plus souvent dans une condition de survie et d'exploitation à la lisière de l'esclavage.

Je ne dois pas omettre de dire que durant toute cette période, je n'ai pour, ma part, jamais cessé d'effectuer en toute sécurité, en toute liberté, avec facilité, rapidité et dans les deux sens, le voyage entre l'Afrique et l'Europe. Pourtant je n'avais pas davantage un visa que tous ceux qui sont morts ou sont allés croupir en prison pour avoir osé faire une fois ce voyage.

Et pour répondre plus précisément à votre question, c'est-à-dire pour ce qui concerne plus les camps de rétention policière, ce n'est qu'à

partir de 2002 qu'à LFKs est venue l'intention de créer des objets et une situation esthétiques intégrant les formes contemporaines d'un principe de répression et d'enfermement des étrangers en Europe.

Avons-nous pour cela, mes collaborateurs et moi-même, fait ce que l'on nomme des recherches, comme vous me le demandez ? Honnêtement, je ne crois pas que le mot «recherche» soit approprié. Nous connaissions l'Histoire des camps d'internement administratif et de concentration. Nous savions leur origine française, nous savions qu'ils sont une invention française de 1834, destinée à briser les résistances «indigènes», après l'invasion de l'Algérie, après la prise d'Alger, et pour nettoyer le territoire de ses résistants en prévision du lancement de la grande colonisation qui allait intervenir en 1840 et durer plus de 120 ans. J'avais visité en 1992, en Amérique du Sud, le site du bagne français de Cayenne, qui fut le premier produit dérivé (1851) de l'expérience algéroise. Nous nous sommes rendus plus tard sur l'un des sites des camps nazis (celui de Mauthausen), sachant que les camps nazis naquirent d'une synthèse du camp pour «indigènes» et du camp de déportation et d'exploitation des forçats, mais que leur monstruosité absolue annihila dans l'horreur toute référence à une matrice, pourtant elle-même déjà parfaitement dégoûtante.

Sur la version contemporaine des camps de rétention dans l'EU ou par l'EU (puisque l'Union cherche à présent à implanter le plus possible

ses camps hors de ses frontières : en Lybie, au Maroc, en Tunisie...), nous avons lu des études et des rapports de toutes sortes et de tout bord. Nous avons entendu des avis contraires. Nous avons comparé des diagnostics, nous avons évalué les pronostics de divers spécialistes. En Europe et en Afrique. Nous avons visité des camps dits «ouverts» en Belgique (Antwerpen). Dans d'autres pays (France, Hollande, Autriche), nous avons approché divers organismes et officines nationaux chargés d'exercer la violence institutionnelle contre les étrangers en «situation irrégulière» (policiers, douaniers, juges, avocats...). Nous avons écouté et questionné leurs fonctionnaires. Nous avons dialogué avec diverses associations citoyennes luttant pour la constitution et la défense des droits des «sans-papiers» et des «migrants clandestins». Nous avons aussi rencontré des structures à caractère plus religieux et, celles-ci, bien plus souvent, consacraient en réalité leur énergie à la collaboration avec les forces policières et les administrations qui harcèlent les «clandestins». Nous avons passé du temps avec des personnes que l'on dit être des «clandestins». Avec quelques-uns, nous avons tissé des liens durables. Mais, à ce stade, il me paraît très important de préciser que le nom de «clandestin» généralement donné aux personnes pourchassées et maltraitées, en Europe ou sur un chemin vers l'Europe, ne convient pas et n'est pas acceptable, pour ce qu'il contredit le fait que ces personnes sont innocentes de tout crime, de tout délit.

Quel que soit le soin que nous ayons mis à préparer notre approche d'un sujet délicat, il n'y eut aucune véritable recherche à faire. Les camps et la persécution des étrangers font partie de la vie quotidienne. Les camps sont nombreux, actifs et pas une journée ne se passe sans qu'ils interagissent sur la vie de tous. Au rythme où ils se construisent et se multiplient, il ne sera bientôt plus une seule ville moyenne en Europe qui n'ait son ou ses camps. On peut se demander s'il n'y aura pas un jour prochain où il faudra, par contre, faire des recherches pour trouver un extérieur au camp. Et nous sommes d'ores et déjà rendus à ce point du temps où connaître la mécanique et les procédures des camps réclame moins d'effort que de vouloir continuer à les ignorer. Ils sont là, avec nous, comme une composante majeure et permanente du monde des proximités dans lequel nous vivons le quotidien. La recherche consisterait peut-être à essayer de ne pas les voir ni les regarder. Et dans ce domaine, on pourrait alors dire qu'en Europe les «chercheurs» sont nombreux : en fait, la majorité de la population.

WHEN DID YOU SAW THE ACTUAL DETENTION CAMPS, WHAT KIND OF PHYSICAL AND MENTAL VIOLENCE DID YOU WITNESS?

Il n'est pas nécessaire de visiter un camp de rétention administrative pour en mesurer la violence. Il n'y a besoin d'aucune anecdote pour dire la violence qu'il est lui-même. Par contre, il est essentiel d'essayer de comprendre avec

précision de qui et de quoi exactement entend-on parler lorsqu'on nous dit que la fonction actuelle de ces camps est de concentrer et retenir des «clandestins». Qui sont ces «clandestins» et qu'ont-ils fait ou que font-ils d'illicite qui puisse être mis en regard de la violence de la répression qu'ils subissent ? Quelles sont les personnes que les camps concentrent et retiennent, au risque de les briser ? Quelles sont leurs caractéristiques essentielles ?

En premier lieu, ce sont en majorité des ouvriers pauvres. Beaucoup, au moment de leur arrestation, étaient déjà au travail dans la Zone Europe. On les a alors pris chez eux, le matin de bonne heure, ou sur le trajet entre leurs domiciles et leurs lieux de travail (dans les gares, sur les quais de métro), quelques fois, devant les écoles où ils accompagnent leurs enfants. Quant à ceux qui sont arrêtés et retenus dès leur arrivée sur le sol européen, tous sont venus là pour travailler et auraient été immédiatement employés (et le plus souvent, exactement «exploités») si on ne les avait pas enfermés. Le second trait caractéristique commun est qu'ils sont des étrangers sur le sol européen, originaires de pays pauvres. En tant que «ouvriers pauvres étrangers enfermés dans des camps alors qu'ils travaillaient pour l'Europe ou s'apprêtaient à le faire», ils partagent les caractéristiques suivantes :

. Aucun ne bénéficiait ou ne bénéficierait de droits ni d'une quelconque protection sociale en échange de son travail. Les faibles moyens financiers par lesquels ils vivaient ou auraient vécu

et faisaient ou auraient fait vivre leurs familles étaient ou auraient été entièrement acquis par le travail.

. Ils représentent la main-d'œuvre la moins coûteuse, la moins disposée aux conflits et donc la plus simple à exploiter, pour le meilleur profit.

. Ils contribuaient ou étaient sur le point de contribuer au maintien économique et à l'équilibre des sociétés européennes qui les répriment et les expulsent.

. Ils contribuaient ou auraient contribué à la survie économique des zones sinistrées du monde dont ils proviennent et vers lesquelles ils expédiaient mensuellement ou auraient expédié une grande partie de leurs gains (le montant cumulé de cet apport direct aux pays pauvres s'est élevé à 305 milliards d'euros pour la seule année 2008).

La classification en clandestins de tout un pan de la population prolétarienne mondiale et la criminalisation progressive de ses fluctuations, de sa mobilité (comme c'est déjà le cas en Italie, où se trouver sans visa sur le sol italien est désormais un crime passible de prison), ne font que révéler chaque jour davantage l'incapacité des états européens, malgré leur union bancaire, à maîtriser les commandes d'une économie mondialisée qui annihilent les gouvernements nationaux et ridiculisent la localité de leur puissance. Ceux que les états nomment clandestins forment surtout et très visiblement la catégorie la plus basse d'une main-d'œuvre mondialisée aux ordres d'un système capitaliste global sur lequel les

nations n'ont pas de prise réelle. Les états-nations et leurs opinions publiques ne veulent pas de ces nouveaux prolétaires que leur propre capitalisme réclame. Bien incapables de lutter contre celui-ci, ils se retournent contre les plus faibles, contre ceux que rien ne protège, contre la nouvelle manne humaine d'un capitalisme sans borne : les mal nommés «clandestins». La puissance déclinante des nations trouve à leur répression de quoi faire illusion encore un instant. Dans les consulats, l'on retranche les employés derrière d'épaisses vitres pare-balles et pare-sons et l'on y fait tourner les timbres «REFUSÉ» au-dessus des passeports. Sur l'océan, on pourchasse des pirogues avec des croiseurs. Sur terre, on piste des taxis-brousse avec des hélicoptères, on pointe des satellites sur des vélomoteurs, on scanne des caravanes de chameaux. On enferme même les enfants et les femmes enceintes dans les camps. On brutalise des familles installées depuis des années. On dépense 20.000 euros pour chaque ouvrier renvoyé, le corps bardé de Scotch et de Velcro, vers des pays dont on suppose qu'ils sont les leurs. On construit des camps nouveaux et à un rythme bien plus soutenu que celui des programmes de logements sociaux... Tout cela, en pure perte. Car c'est le capitalisme et la marchandise qui ordonnent aux déplacements de la main-d'œuvre humaine à la surface de la planète et plus rien ni personne désormais, pas même le plus solide des états, n'ordonne au capitalisme ni à la marchandise. La mesure d'enfermement des ouvriers étrangers



et de leurs familles dans des camps de rétention est en soi un acte purement théâtral dont la pratique est maintenue contre toute rationalité, à des fins exclusivement spectaculaires. Les nations occidentales, déçues de tout pouvoir réel par leur propre marchandise, se rejouent en boucle leur gloire passée et leur puissance perdue, dans la répression brutale et dérisoire des pauvres des pauvres.

YOU HAVE ALREADY REFERRED TO THE AFRICAN REFUGEE PROBLEMS IN THE LAST FESTIVAL D'AVIGNON PIECE. ENFIN INHUMAINS. DO YOU THINK THAT YOU ARE «SINGING THE SAME SONG DIFFERENTLY» IN THIS LATEST PIECE, LE PRÉAU D'UN SEUL?

Pardon de vous contredire, mais notre création au Festival d'Avignon de 2005 ne s'appelait pas *Enfin Inhumains* et n'avait pas pour sujet «les problèmes des réfugiés Africains». Cette création précédente au Festival d'Avignon s'intitulait *L'Insulte faite au Paysage*. Elle était librement inspirée des Fioretti (de petits contes moraux du moyen-âge) de l'errance de Saint-François d'Assise et de ses compagnons dans la Vallée de l'Ombrie (Italie) au tout début du XIIIe siècle. On ne peut pas faire plus différent que *Le Préau d'un Seul* et *L'Insulte faite au Paysage*.

*Enfin Inhumains* est le titre de l'une de nos créations faites à Antwerpen, en Belgique, et coproduite avec le théâtre de Singel. *Enfin Inhumains* (2007) a été la première création du cycle des créations du *Préau d'un Seul*. Son sujet

et ses intentions étaient en effet très proches et même préparatoires des enjeux du *Préau d'un Seul*. C'est ainsi que généralement nous procédons.

J'ai souvent besoin d'un temps très long (plusieurs années) pour appréhender un sujet dans toutes ses dimensions et pour le comprendre dans une façon qui me paraisse satisfaisante et donc partageable. Ce temps est jalonné de créations fragmentaires et unidisciplinaires (des films, des musiques, des sculptures, des textes, des performances). Bien souvent, le projet définitif équivaut à la somme des fragments qui l'ont précédé.

YOU SEEM TO BE NOT COPYING OR TRACING THE REALITY OF THE DETENTION CAMP, BUT RATHER, CAPTURING THE ESSENCE OF THE HUMAN CONDITION IN THE CAMP. FOR EXAMPLE, SOLITUDE, SILENCE, DEPRIVATION OF HUMAN RIGHTS ETC. WOULD YOU AGREE TO MY OPINION IN ANY WAY, AND IF SO WHAT WAS THE ESSENTIAL THEME THAT YOU WANTED TO DEPICT IN THIS PIECE?

Oui, c'est un peu ça. Nous n'avons aucun goût pour la représentation ou la simulation, mais nous n'en avons pas davantage pour le «témoignage». Nous nous faisons une autre idée de notre responsabilité esthétique devant la vie quotidienne.

Voir le public oublier le monde réel et son quotidien en pénétrant une fiction ou une illusion que nous aurions organisée à son intention ne nous intéresse pas du tout. Les événements ou situations

d'ordre esthétique que nous créons s'affirment d'emblée en tant que situations du réel et rien de plus. Elles ne sont pas «documentaires», elles sont réelles et immédiates et ne documentent que sur leur propre réalité, leur propre existence. Ce sont avant tout des présences, s'ajoutant directement au réel. Au contraire que d'être masquée, dérobée derrière des valeurs symboliques, leur matérialité est valorisée comme preuve de leur présence effective, qui est aussi leur contenu même. Elles peuvent provoquer la pensée et susciter les sentiments mais n'en diffusent pas. Mais, la véritable particularité de ces situations esthétiques est ailleurs. Leur singularité provient du fait qu'elles exploitent, en tant que leur vocabulaire esthétique principal, un ensemble de données du réel et du quotidien qui, non seulement n'avaient jamais encore été utilisées à des fins esthétiques, mais surtout restaient cachées ; des données dont la réalité était éludée, dont la contribution, la participation à la constitution d'une réalité commune et globale, n'étaient pas considérées, voire niées. Par exemple, pour constituer la situation du *Préau d'un Seul*, nous avons choisi et réarticulé entre elles des données du réel que les camps de rétention administrative en Europe produisent quotidiennement et qu'ils sont les seuls à produire. Les camps contemporains forment dans le réel un ensemble tenu à part, comme séparé, et pourtant très important (350 camps en Europe, ce sont en permanence des centaines de milliers de personnes enfermées, violentées, humiliées...). Malgré leur minutieuse

discretion, malgré l'absence de volonté de la société régulière de les voir, de reconnaître leur existence, de savoir leur nombre, d'observer leurs méthodes et d'en juger, le fait est que les camps ajoutent et participent de façon déterminante à la constitution d'une réalité collective quotidienne globale. Les camps sont des producteurs massifs d'actes nouveaux, de rythmes, de sentiments et de formes de vie contemporaines inédites et importantes. Il nous est donc apparu comme logique et nécessaire d'intégrer ces données en tant que nouveau vocabulaire d'expression contemporaine et d'en explorer les possibilités esthétiques spécifiques. Voilà le processus : nous composons, sans distance ni préjugé, une situation artistique-réelle à partir d'éléments du réel (objets, formes, comportements, capacité descriptive...) tous empruntés à l'une des faces les plus sombres et les moins publiquement révélées du quotidien : les camps de rétention administrative des ouvriers étrangers innocents. Puis, nous essayons de faire admettre la situation esthétique ainsi créée, en tant que moment réel et normal de l'esthétique générale de notre époque (c'est, par exemple, notre intention lorsque nous l'installons dans le cadre d'un prestigieux festival de création théâtrale contemporain tel que le Festival d'Avignon). Nous espérons alors que l'objet que nous avons créé rencontre une forme quelconque de succès public (dans certains cas, le succès peut être que l'objet soit violemment rejeté par le public). Si tel est le cas, alors un conflit durable est installé entre d'une

part la reconnaissance (l'identification) d'une situation esthétique posée dans un cadre valorisant (dans le cas du *Préau d'Un Seul*, une situation esthétique fonctionnant comme un camp de rétention au beau milieu d'un cadre culturel de prestige) et d'autre part la négation que la société fait habituellement du morceau de sa réalité (l'enfermement des étrangers pauvres, dans notre exemple) dont nous nous sommes servis pour créer ladite situation esthétique. Ce conflit, obligatoirement, produira de la pensée et cette pensée finira toujours par remonter, sous forme de jugement et de prise de position, jusqu'à l'existence de l'objet de référence caché dans un coin sombre de notre quotidien — en l'occurrence, le camp de rétention et la violence des Européens.

YOU CALL YOUR INSTALLATIONS «SPACES TO THINK». BUT NOWADAYS, MOST OF THE PEOPLE CONTROLLED BY CAPITALISM JUST SEEM TO HAVE STOPPED THINKING. WHICH I THINK BREEDS HARMFUL THINGS LIKE, DISCRIMINATION, BIAS, UNCOMPASSION AND VIOLENCE. SO, WHY DO YOU CALL YOUR INSTALLATION «SPACE TO THINK»? AND WHY DO YOU THINK WE THE PEOPLE NEED A PLACE RIGHT NOW?

Le capitalisme ne peut se maintenir et se développer encore qu'à la condition d'aggraver en permanence l'état d'imbécillité généralisé qu'il a installé. Le capitalisme a fondé son succès et son empire sur sa capacité à

propager et monopoliser un modèle de vie dont la stupidité et la médiocrité terminales sont désormais largement révélées, par l'ampleur et la réussite même de leur propagation. Si nous conservions un semblant de cervelle, nous ne pourrions que paniquer et nous rebeller en voyant partout la seule même minable niaiserie présentée comme tableau majeur de la réussite sociale capitaliste la plus haute. Il est donc essentiel au capitalisme que nous soyons les plus cons possible.

Comment, sinon, ne pas s'affliger de voir, par exemple, ces nouveaux milliardaires russes qui, une fois parvenus au sommet de toute richesse et de toute réussite capitaliste, se trouvent incapables d'offrir quoi que ce soit d'autre à leur propre bonheur que de se faire livrer à domicile par hélicoptères entiers des prostituées décolorées à la poitrine et aux fesses en gélatine artificielle, qu'ils baiseraient violemment sur des sofas en léopard, sous un déluge de gifles et de cocaïne, tout en écoutant à fond le dernier album pop de Patricia Kaas ?

Pour qu'un monde aussi imbécile puisse se maintenir, on ne peut que compter sur l'imbécillité de tous. Poussé vers un gouffre d'inanité qu'il a lui-même creusé, le capitalisme n'a plus d'autre choix qu'un recours massif à l'abrutissement aggravé pour tous — ceux qui profitent, comme ceux qui les regardent — et que certains appellent déjà la «démocratisation culturelle».

Le capitalisme et la marchandise se doivent de susciter des pensées et des comportements de bas niveau et ceci afin de maintenir et

encourager l'esprit de hiérarchie sans lequel la marchandise ne saurait nous rejouer indéfiniment sa puissance. Les besoins en hiérarchisation qu'a le capitalisme pour se développer génèrent aussi le racisme et les discriminations, auxquelles le capitalisme ne trouve pas d'intérêt significatif, mais qui sont des dommages collatéraux, en quelque sorte.

De fait, chère Madame, votre question contient en substance tout de la réponse qu'elle réclame. Vous étant chargée de l'essentiel, vous me permettez certainement de très simplement réorienter ma réponse sur votre question et de vous dire : je crée des «chambres à penser», parce que.

YOU SEEM TO BE BREAKING THE BORDER OF EVERY KIND; SOCIAL, NATIONAL, SEXUAL ETC. SO IN YOUR VISION, WHAT DOES THE WORD «CROSSING THE BORDER» MEAN?

Je ne suis pas certain de bien comprendre ce qu'il vous faut. Pardon, donc, si je réponds un peu à côté.

Sur un plan personnel, je n'ai jamais ni décidé d'excéder des limites établies, de basculer des frontières, de croiser les disciplines séparées... ni pris plaisir particulier à le faire. Il me semble qu'avoir cette volonté et éprouver une joie spéciale à son exercice aurait été une façon de reconnaître une relative pertinence à l'idée de frontières et développer une forme d'intérêt pour leur existence, ne serait-ce qu'en s'ingéniant à les dépasser. Ce n'est pas mon cas. Je ne pense jamais aux frontières, tout simplement. Je ne les considère pas et n'ai

donc jamais eu à décider de m'en tenir à leurs limites ou de les franchir. Je ne m'en occupe pas, je n'ai rien à faire avec elles, ni positivement, ni négativement, voilà tout. Sur un plan plus politique, je suis profondément opposé à la limitation artificielle de la mobilité de ce qui naît mobile. Toute mesure politique s'opposant aux caractéristiques physiques essentielles des êtres ne produira jamais rien de plus qu'une série ininterrompue de violences et de douleurs.

THE INCREASE OF POVERTY AROUND EURO COUNTRIES, THE INCREASE OF MIGRANTS FLOODING INTO RICH EUROPEAN NATIONS, THE INCREASE AND DÉTÉRIORATION OF DÉTENTION CAMPS, AND BEHIND ALL THIS, THERE IS THIS BIG ONE PROBLEM OF «COMMERCIAL DEMOCRACY». WHAT DO YOU THINK OF THIS ECONOMICAL TREND RIGHT NOW IN FRANCE?

Sans doute que les réponses données à vos précédentes questions suffiront à éclairer sur ce que je pense de la «démocratie marchande». Je ne saurais pas dire plus de mal là-dessus que tout ce que j'ai dit déjà plus haut.

Je peux seulement remarquer et commenter deux éléments de votre question.

Premièrement, ce que vous dites de l'aggravation de la pauvreté autour de l'Europe est vrai, certainement. Mais, il peut être important de mentionner que la pauvreté progresse également au sein même de l'Europe et non seulement autour

d'elle. Des centaines de milliers de personnes dorment dans les rues de villes européennes, et ce ne sont pas que des chômeurs ; le travail salarié européen n'est plus la garantie d'un droit au logement. À Paris, chaque hiver, des gens meurent de froid et de malnutrition. Presque partout dans l'Union, les prisons sont plus que pleines ; remplies en moyenne à 187%, elles connaissent aussi un taux de suicides extraordinaire.

Aussi, je vois que l'aggravation de la pauvreté autour de l'Europe ou dedans est certes un problème grave et cruel, mais, à mon avis, il n'est que l'incidence du problème majeur d'aujourd'hui qui est l'accroissement monstrueux et parfaitement inutile de la richesse des riches. L'accroissement de la richesse des riches est, dans sa mécanique, la cause tragique et première de l'immonde difficulté à vivre imposée au plus grand nombre. L'accroissement stupide de la richesse des riches est la cause unique de l'aggravation dramatique de la pauvreté des pauvres. C'est pourquoi il n'est pas si important de parler toujours de la pauvreté des pauvres et de vouloir agir directement sur elle. Toutes les luttes lancées contre la pauvreté sont des échecs. La pauvreté n'est pas un problème premier et seuls les problèmes premiers peuvent se résoudre dans des solutions directes. Le problème premier dont dépend l'état de pauvreté des pauvres, c'est la richesse des riches et la mécanique d'un enrichissement sans fin. Et l'on sait bien qu'une lutte contre l'enrichissement exponentiel des riches serait possible.

La deuxième remarque concerne l'idée d'un «accroissement des flux de migration» que vous évoquez. J'ai dit plus haut l'accroissement du désir d'immigration vers l'Europe depuis l'Afrique dès lors que le processus de fermeture des frontières européennes a été engagé. Mais les seuls flux de migration qui aient été accrus sont ceux dits «clandestins» et l'on sait qu'ils ont augmenté précisément en réaction à la contrainte posée sur les flux de migration légaux qui, tout en étant freinés, demeurent numériquement bien plus importants que ceux clandestins.

Ensuite, il faut rappeler que les migrations vers l'Europe, tous flux confondus, sont très loin d'être suffisantes. En effet, les études sérieuses sur le sujet (dont celle commandée par l'UNO) montrent qu'étant données les courbes du vieillissement de la population européenne, si 30 millions d'immigrés ne sont pas accueillis sur le sol européen d'ici à l'année 2030, l'Europe sera incapable de maintenir son économie. Son niveau de vie s'effondrera. Sur la même période de temps, les pays d'Afrique verront leurs capacités nutritives mises en défaut par un excédent de population de plus de 20 millions de personnes. L'excédent des uns est clairement le recours au manque des autres, et réciproquement. Mais, il faudra pour cela cesser au plus vite de refouler les gens aux frontières européennes comme on le fait actuellement.

Enfin et toujours sur ce sujet, il est important de bien voir que l'accroissement actuel des populations d'Afrique

Subsaharienne, tel qu'il est très rapide et débordant, ne compense pas le retard en peuplement accumulé durant les périodes coloniales et de l'esclavage où l'accroissement de la population a été dramatiquement ralenti dans tous les pays d'Afrique sous domination occidentale.

DO YOU THINK THAT XENOPHOBIA OR EXTREME-RIGHT PEOPLE HAS INCREASED IN FRANCE IN RECENT YEARS? AND IF SO, WHAT ARE YOUR THOUGHTS ON IT AND WHAT KIND OF ACTION WOULD YOU LIKE TO TAKE?

Le nombre des votes xénophobes et d'extrême droite en France, quel qu'il soit exactement, sera toujours triste et toujours trop grand, mais cela n'est pas un problème que l'on peut régler directement ni regarder comme une chose en soi. Le problème essentiel de l'évolution politique française est l'augmentation du nombre de personnes se réclamant de gauche. Une partie trop large de la société française se veut dire et penser de gauche. La qualité des politiques progressistes et gauchistes s'en trouve dramatiquement affaiblie. Elle s'estompe, sous l'effet d'un grand glissement des sensibilités de gauche, entraînées par leur nombre même et leur poids vers le centre et, dans la vitesse acquise de la glissante, jusqu'au centre droit, voire jusqu'à l'intérieur d'une droite conservatrice. C'est ainsi par l'état actuellement lamentable de la pensée de gauche, c'est par la «droitisation» de la gauche que l'ensemble du paysage politique remonte vers la droite extrême et ses pires saletés, comme la xénophobie et le nationalisme.

Il n'est pas bon que dans une démocratie capitaliste la classe progressiste devienne trop nombreuse et qu'une trop large partie de la population développe une sensibilité «plutôt» à gauche. Toutes les luttes essentielles de la gauche s'affaiblissent et sont perdues sous l'effet du nombre. Et lorsque la gauche devient majoritaire, comme ce fut le cas en France de 1981 à 1995, c'est encore pire, car il lui est évidemment impossible de diriger les affaires d'une démocratie marchande sans renoncer et contredire rapidement la totalité des convictions qu'elle défendait en s'opposant à un pouvoir réactionnaire majoritaire. Lorsque la gauche grossit et se met à commander l'ensemble d'un pays capitaliste, elle renonce de fait à le transformer, mais ne peut pas non plus le réformer significativement. Elle bascule en quelques jours vers des politiques de droite bien plus rudes encore que celles qui avaient juste précédées la prise du pouvoir par les progressistes.

La bonne santé de l'extrême droite n'est que le produit indirect d'une gauche trop grasse et qui se perd et se corrompt dans l'impossible compromission avec le pouvoir de la marchandise. L'extrême droite, qui ne manque jamais une occasion d'exercer son cynisme, explique cela à qui veut en riant.

À mon avis, vouloir donner un petit air sympathique à la démocratie marchande, comme cherche à le faire le parti socialiste français, ce n'est pas être de gauche. C'est au contraire purement réactionnaire et malsain. La société marchande attend d'être détruite, rien de moins.



HOW DO YOU THINK BEAUTY OF ART COULD CONTRIBUTE TO THE WORLD. OR IN ANOTHER WORDS, DO YOU THINK THAT ART COULD CHANGE THE WORLD?

Il est impossible de dire «l'art pourrait changer le monde», c'est une phrase qui n'a pas sens. Car, l'art est ce qui fait le monde tel qu'il est, et cela depuis la construction même de l'humanité. Pour 98% de sa durée, l'histoire de l'humanité ne peut être observée autrement qu'à travers son art (plus quelques mauvais squelettes). L'art est le premier responsable de l'état des choses humaines. Pourquoi voudrait-on qu'il les change encore alors qu'il les a lui-même faites telles qu'elles sont ? La seule chose que l'on puisse se demander, c'est à quel point une humanité sans art ni production de beauté serait pire que celle que nous connaissons, qui fût de tout temps façonnée par l'art ?

S'il est important aujourd'hui de faire de l'art, ce n'est pas avec l'idée ou l'espoir que le monde en soit changé. C'est surtout une question de responsabilité politique : en effet, sachant bien que l'art est ce par quoi le monde humain se fabrique, se transmet et se maintient, on ne peut pas laisser la création artistique seulement entre les mains de n'importe qui. Le même problème se pose avec les armes nucléaires, sauf qu'il ne s'agit alors plus de construction mais de destruction.

WHAT DO YOU THINK OF THE GENERAL IDEA OF EQUALITY. DO YOU THINK EQUALITY AND FREEDOM COULD

CO-EXIST IN SOME UTOPIAN WORLD?

La recherche d'une égalité entre les êtres fait peser une indépassable contrainte sur la liberté de chacun. Que faire en effet et dans ce cas de libertés telles que la liberté de ne pas vouloir d'égalité ? On sait bien sûr comment le capitalisme a su tirer parti de cette aporie des fondamentaux d'une éthique révolutionnaire.

Pour ce qui est de créer de nouvelles situations, les utopies m'intéressent bien moins que les révolutions. Réfléchir ce qu'il adviendra après une révolution est le meilleur moyen de ne pas la commencer. Une révolution, c'est le moment où le négligé devient négligeant ; Il rit.

2. QUESTIONS  
D'ANTOINE DE BÆCQUE  
POUR LE FESTIVAL  
D'AVIGNON (FRANCE)

POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI LA MIROITERIE POUR PRÉSENTER LE PRÉAU D'UN SEUL ?

Nous n'avons pas choisi la Miroiterie. C'est Vincent Baudriller, codirecteur du festival, qui l'a choisie. Il nous a dit un jour que nous serions là et un point c'est tout. Il faut reconnaître qu'avec nous, l'un des problèmes est que l'on ne sait jamais ce que l'on veut exactement. Pour les lieux, ça dure des mois entiers, les gens sont gentils avec nous, disponibles, patients. La première année, en 2002, ils ont même engagé quelqu'un uniquement pour nous aider à trouver un lieu qui nous convienne et malgré cela, on n'a pas

trouvé. À chaque fois, ils prennent du temps, ils nous promènent, nous conduisent partout, nous montrent des tas de possibles. Ils cherchent à comprendre ce que l'on veut, mais on ne sait pas se décider. Quand ça dure trop, on se dit qu'il faut être sérieux, qu'il faut se concentrer pour être capables de dire quelque chose d'un peu clair, sans quoi on va finir par agacer. Et à ce moment-là, sous la pression de l'effort, il nous vient une ou deux idées, des sortes de visions, comme des artistes. Hortense Archambault, Christian Wilmart, Caroline Marcilhac et les autres reçoivent ça avec un air assez perplexe, mais jamais fermé. Ils font des calculs, étudient et voient que la réalisation de nos visions réclamerait le budget complet de deux éditions du Festival. Ils nous opposent alors doucement un refus net. Et c'est une chance pour nous, parce que la plupart de nos idées sont affligeantes. On n'est pas bons en choix. Il faut dire aussi que prétendre choisir entre deux objets à peu près équivalents ou deux situations plus ou moins indifférentes c'est toujours choisir de déconsidérer un peu la notion de choix. Et, finalement, quelque chose vient à s'imposer ou quelqu'un en vient à nous imposer quelque chose. Là, c'est Vincent Baudriller.

La seule chose que nous ayons nous jamais choisie, concernant les lieux de représentation à Avignon, la part de choix qui nous revient, c'est de nous être peu à peu rendus incapables d'utiliser ni servir dignement un de ces lieux patrimoniaux, avec des scènes et des gradins en aluminium érigés à l'intérieur, dont le Festival principalement dispose.

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LE PRÉAU D'UN SEUL ?

Premièrement, fuyant toute situation (interview, rencontre, conférence, débat, séminaire...) où il faut faire l'artiste, se donner un air d'intensité et parler avec conviction de sa propre médiocrité comme s'il s'agissait d'une chance ou d'un talent, deuxièmement de moins en moins tenus d'expliquer un projet pour lui trouver des producteurs, troisièmement bénéficiant très peu de subventions dont il faudrait rendre compte, nous n'avons pas d'obligation à nous prétendre capables de définir ce que l'on fait, ce que l'on va faire ou fera. On s'en dispense, donc, et avec le sentiment d'échapper au pire.

Néanmoins et sans s'engager à rien de bien profond, on peut constater que la grande majorité de nos partenaires, réguliers ou occasionnels, sont inscrits dans le domaine théâtral. Le Festival d'Avignon, par exemple, est un festival de théâtre, Le Préau d'Un Seul est la cinquième de nos créations invitées au Festival... nous finissons par remarquer que ce que l'on fait a quelque chose à voir avec le théâtre.

DU THÉÂTRE POLITIQUE ?

On entend pas mal de gens dans l'art, dans le théâtre comme ailleurs, dire que leur travail contient quelque chose de remarquable sur le plan politique : une critique sociale acerbe, lucide et implacable, une dénonciation au vitriol du capitalisme, une remise en cause salvatrice des faillites des

pouvoirs, une réponse à la misère du monde, une étincelle d'insurrection... En France, notamment, nous connaissons plusieurs directeurs d'institutions théâtrales et de compagnies conventionnées qui ont conscience du danger qu'ils représentent pour le pouvoir qui les nourrit et qui développent une action politique d'une puissance tout simplement effrayante. C'est évidemment impressionnant et admirable, mais pour nous-mêmes, nous voyons cela un peu différemment. Pour qu'une action devienne politique, il faut du courage et des fusils : toutes choses dont nous manquons.

**PEUT-ON DIRE QUE C'EST UN SPECTACLE CONSTRUIT AUTOUR DU « CAMP » COMME FORME DE L'HISTOIRE DU XXE SIÈCLE ?**

**N**on, on ne peut pas. Ce qui nous a intéressé n'est pas l'histoire du XXe siècle, mais ce que l'on peut observer désormais de nouveaux camps dans un nouveau siècle. Le camp n'est pas le modèle du XXIe siècle. Le XXe siècle s'est fondé avec comme modèle le contraire du camp, le camp-contraire : les Droits de l'Homme. Le camp du XXe siècle est un camp où celui qui enferme se considère comme celui des deux que le camp contraint le plus. Le camp du XXIe siècle n'apparaît à personne comme une solution, encore moins comme la solution. Que chacun désormais convienne bien de l'inconvenance d'un camp est précisément ce qui permet qu'on en refasse usage. On ouvre un camp et on ne le tient qu'à contrecœur et uniquement pour défendre contre eux-

mêmes ceux qui refusent d'avoir des Droits de l'Homme (les terroristes, les intégristes, les révolutionnaires...) ou ceux infiniment plus nombreux qui, sans s'y refuser, sont incapables de faire des Droits de l'Homme leur priorité (les étrangers pauvres dominés par le besoin matériel et qui se sont risqués à abandonner des droits pourtant inaliénables, seulement pour s'être laissés tenter par l'acquisition de droits sociaux). Et encore : on ne les met dans des camps que pour les aider à recouvrer vite fait ces droits qui interdisent qu'on les mette dans des camps. Car il s'agit seulement de les renvoyer au plus tôt avoir des Droits de l'Homme ailleurs.

**QU'EST-CE QUI VOUS INTÉRESSE DANS CE PARADOXE ?**

**R**ien, justement.

**VERS QUEL THÉÂTRE ALLEZ-VOUS ALORS ?**

**J**e ne sais pas. Je crois que je ne comprends même pas la question.

On ne peut rien créer en choisissant d'aller plutôt vers telle forme ou telle autre. On peut faire acte de culture, mais pas de création. On ne crée quelque chose que dans la mesure où l'on parvient à s'éloigner de toutes les formes en même temps. La création n'a pas de fin ni aucun but et elle n'a pas de forme prévue.

**VOUS EMPLOYEZ BEAUCOUP LE «ON», QUEL EST CE «ON» ?**

**C'**est un con, évidemment. Mais, surtout moi. Tout art est collectif.

Quiconque crée le fait en délégué - même Bach -, quiconque parle d'une création doit en conséquence s'exprimer en tant que délégué. L'emploi de la première personne du singulier ne convient pas à ces choses-là. En art, c'est « je » qui est un con. L'usage d'un « je » n'est utile que devant les questions de responsabilité morale et l'art n'a, en soi, rien à voir avec la responsabilité.

**COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AVEC LE PHILOSOPHE ET ÉCRIVAIN JEAN-PAUL CURNIER ?**

**O**n ne travaille pas. Le travail, c'est bien autre chose que ce à quoi nous passons notre temps. Avec Jean-Paul, il s'agit avant tout d'amitié et de rire.

**POURQUOI AVIGNON EST-IL IMPORTANT POUR VOUS ?**

**A**vignon n'est pas important pour nous. Ce qui importe ce sont les directeurs actuels du Festival, Hortense Archambault et Vincent Baudriller : notre relation à Avignon s'arrêtera avec leur départ et elle n'existait pas préalablement à leur arrivée.

**COMMENT DÉCRIRE LA FORME QUE PREND VOTRE SPECTACLE ?**

**A**vec des borborygmes serait le mieux. Mais pour être un peu pratiques, il faut annoncer que le spectacle se déroulera sur 10 heures chaque jour (14h00 - minuit), que l'on pourra y assister comme on veut, pour le temps et le nombre de fois que l'on souhaite. Pour être prudents, il faut

prévenir qu'il comportera des éléments du réel, dont la juxtaposition pourra ne pas faire immédiatement sens : un cabinet médical, un studio de mode, les juristes de l'association Migreurop, une cuisine expérimentale, les vestiges d'une compagnie de CRS, un atelier de production bio-culturelle automatisée, les bureaux d'un quotidien clandestin officiel auquel tout spectateur pourra offrir sa contribution, deux épisodes d'un soap opéra, le fauteuil, la sagaie et le fusil de Huey P. Newton...

Enfin, pour ne pas attiser - comme maladroitement nous l'avons fait en 2005 - les inquiétudes de la bourgeoisie culturelle présente au Festival et dont l'indignation, servie par une singulière finesse de la sensibilité discriminative, monte rapidement, il faut d'emblée rendre tout à fait certain qu'aucun des Africains présents dans le spectacle n'aura été maltraité durant son exploitation...

# AUTOUR DU PRÉAU D'UN SEUL

## APPROCHE HISTORIQUE ET CONTEXTE FRANÇAIS

### A. LA DÉCOLONISATION MANQUÉE DE L'EUROPE

« Nous avons un devoir à accomplir à l'égard de l'Europe : nous devons l'aider à se guérir de ses vieilles habitudes contractées par suite de l'exercice du colonialisme, l'amener à saisir le vrai sens de ses intérêts qu'elle n'arrive même plus à localiser. L'Europe toute seule est trop faible et a besoin d'un secours pour arriver à se faire. Or, elle se fera sans retard et sur des bases réellement démocratiques le jour où elle sera persuadée de la perte définitive de l'Afrique ; alors une Fédération européenne apparaîtra comme l'unique solution à tous ceux qui, jusqu'alors, se demandaient ce que deviendrait leur pays sans ses colonies. »

Cette adresse aux Africains par laquelle Cheikh Anta Diop termine la préface à la première édition de « Nations Nègres et Cultures » date de 1953. En 1953, si la décolonisation de l'Asie s'achève, l'ensemble du continent Africain reste sous domination coloniale<sup>1</sup>. Une union fédérale européenne n'est encore qu'une idée, née un siècle plus tôt, autour de 1850<sup>2</sup>, et politiquement avancée à la fin de la Seconde Guerre Mondiale seulement, sous pression américaine (le plan Marshall, mars 1947). La décolonisation de l'Afrique commencera en 1954. Massive à la fin des années 50 pour l'Afrique du Nord<sup>3</sup> et durant les années 60 pour l'Afrique subsaharienne<sup>4</sup>, elle sera totale en 1993<sup>5</sup>.

Ainsi, sans pouvoir y reconnaître immédiatement le lien de cause à effet promis par Cheikh Anta Diop, il apparaît au moins que l'Europe communautaire fut constituée de façon synchronique à la décolonisation de l'Afrique ; de l'ouverture du Comité pour les États-Unis d'Europe par Jean Monnet en 1956, le traité de Rome et la création de la C.E.E. en 1957, de l'arrêté Van Gend en Loos en 1963,

à la levée des frontières intérieures à l'Union Européenne en 1993. Le temps que l'Afrique défit ses colons européens et celui qu'une première fédération d'Europe mit à s'établir sont égaux et furent simultanés. Pour autant, s'agit-il d'un seul et même temps ? L'émancipation africaine a-t-elle précipité une union de pays européens, comme le supposait Cheikh Anta Diop ? Serait-ce plutôt le processus de fédération des nations européennes qui fut favorable à la lutte de ceux, Africains, qui peinèrent à défaire les empires français, britannique, portugais, espagnol, italien et belge ? Le plus probable, bien sûr, reste que ces deux hypothèses sont justes en même temps. Une autre interrogation sur le sujet de la concomitance des constitutions d'une Afrique libre et d'une Europe unie laisse davantage incertain et circonspect : les colons ont-ils été décolonisés ?

Car la colonisation, ce n'est pas seulement l'occupation et l'exploitation d'un pays, qui lui-même n'est pas tout de ce que l'on nomme colonie et dont la population dominée ne forme pas à elle seule l'ensemble dit colonisé. La colonisation c'est aussi, et comme tous les désastres de l'humanité, un contexte idéologique, un certain climat historique ; la colonisation est une idée du monde où l'existence de colonies, de colonisés et de colonisateurs est possible. La colonisation c'est un état d'esprit colonisant du colonisateur, peu ou prou, de gré ou de force accueilli par celui colonisable du colonisé. Le moment décolonisateur du monde, pour être entièrement accompli, doit être vécu par tout le monde et dans toutes ses dimensions. Ainsi, et attendu qu'au moment où les pays occupés dits colonies, selon les critères d'une organisation coloniale du monde, prenaient et vivaient leur indépendance, les nations dites coloniales, elles, s'occupaient à tout autre chose : elles vivaient la fondation d'une plus grande relation entre elles ; une unité européenne. Davantage qu'une émancipation

de l'autre – qui avait bien lieu et avec elles – leur actualité était une fédération du même. Du temps que l'Afrique refoulait pied à pied ses administrations coloniales, partout par la force de la volonté, la puissance de la détermination et, au besoin, ça et là, dans le sang et la révolte<sup>6</sup>, dans des soulèvements et des luttes qui donnèrent l'occasion aux occupants de déchaîner, mais comme s'il s'agissait plutôt d'un réflexe de brute, leur violence dans d'affreux massacres<sup>7</sup>, les nations colonisatrices étaient comme absentes. Elles tournaient le dos et se passionnaient pour elles-mêmes, pour leur connivence, leur identité commune, le profit qu'elles trouveraient à se reconnaître. Mis à part pour l'Algérie, et parce qu'en ce cas la violence de la rupture engageait entièrement le colon dans le processus de décolonisation qui devenait alors ce qu'il doit être sa défaite totale et sans condition, les indépendances n'ont pas renversé symboliquement la colonie. Elles n'ont pas "occupé" les nations coloniales. Symboliquement non encore accomplie, la décolonisation de l'Europe n'est donc toujours pas active.

L'un des indicateurs les plus forts d'un retard, d'un manque et d'un besoin de décolonisation de l'Europe est la place et le traitement que celle-ci accorde aux "étrangers", tandis qu'elle s'est unifiée. Voyons quel sort réserve-t-elle aux étrangers sur son territoire. Non pas à ceux choisis et trop peu nombreux qu'elle accepte et intègre en tant qu'étrangers de l'Europe, mais à ceux qu'elle refuse et repousse massivement en tant qu'étrangers à l'Europe : toutes les personnes, en présence ou arrivant, non ressortissantes et non administrativement autorisées à séjourner dans l'Union. La brutalité et la violence que l'Europe développe à l'encontre des immigrants et immigrés non autorisés rappellent celles exactement que les pays européens coloniaux mobilisaient contre les populations dites



“indigènes”. D’ailleurs, et ce sera plus précisément là notre sujet, les moyens de rétention et refoulement des étrangers que l’Europe emploie sont directement issus de techniques de contention et de répression mises au point pour la gestion coloniale. Mais voyons d’abord qui sont ces étrangers à l’Europe qu’il s’agit de refouler. Car, sous le double effet de l’unification européenne et de la mondialisation, la notion d’étranger s’est considérablement contractée dans l’esprit européen. Non pas comme fait en soi, mais en conséquence d’un élargissement de la définition du même. Les peuples européens, validant en profondeur l’identité européenne, se reconnaissent progressivement en tant que même. Par ailleurs, résultat d’une globalisation de la communication et de l’économie, plus aucun Occidental ni aucun être économiquement développé n’est tout à fait étranger à l’Europe. Agrandir son idée du même, c’est amoindrir la quantité et la diversité des autres, c’est appauvrir l’idée qu’on en a. Augmenter son espace identitaire, c’est aussi et d’autant repousser la qualité des autres. Le nom d’étranger, désormais, est donné surtout à ceux trois fois différents d’un Européen type : pauvres, d’ailleurs que l’Occident et d’une autre couleur, c’est-à-dire, pour l’essentiel : ressortissants de pays ex-colonies. Le mot “étranger”, vidé d’une grande partie de sa substance propre, est chargé de recouvrir celle des mots “colonisé” ou “indigène”. Mais, les recouvrir

n’est pas en annuler la portée ni le sens. Il s’agit au contraire d’une sorte de bricolage sémantique qui permet de maintenir dans la phrase, mais hors du verbe, une quantité qui aurait dû premièrement ne jamais exister, deuxièmement disparaître il y a près de soixante ans. La dose de mépris que réclame un traitement des étrangers tel que mis en place dans l’Europe actuelle, n’a d’autre équivalent historique que la dose réservée par le colon au colonisé, elle-même directement issue du mépris du maître pour l’esclave. Ce que l’Europe fait aux étrangers, elle ne le peut que dans une disqualification majeure de l’humanité de “l’étranger”, et cette disqualification est coloniale.

Que l’Europe ait failli à sa décolonisation et demeure iniquement équipée d’un racisme colonial est la seule explication possible à ce qu’elle ose concevoir comme système d’éloignement de ceux que tout autrement elle devrait désirer et attendre.

Comment pourrait-on voir se tisser un maillage aussi serré de camps de rétention à travers toute l’Union, si la notion d’étranger n’était pas gangrenée par le maintien hors d’âge d’un concept sous-tendu d’inégalité en droit et en valeur des personnes humaines, réparties en catégories héritées du colonialisme le plus rustre.

## NOTES A.

<sup>1</sup> À l’exception toutefois de l’Éthiopie, jamais exactement colonisée, du Libéria, autonome depuis 1847, et de la Libye, indépendante à partir de 1950.

<sup>2</sup> Par exemple : Henri Feuguerey, Victor Hugo en France, Cattaneo en Italie...

<sup>3</sup> La Libye 1951, l’Égypte 1954, le Maroc, la Tunisie, le Soudan 1956, l’Algérie 1962.

<sup>4</sup> Sénégal, Mali, Niger, Nigeria, Gabon, Tchad, Congo Brazzaville, République Centrafricaine, Cameroun, Somalie en 1960, Tanzanie en 1961, Ouganda, Rwanda, Burundi en 1962, Kenya en 1963...

<sup>5</sup> Érythrée.

<sup>6</sup> À Madagascar en 1947, en Côte d’Ivoire en 1949, au Kenya en 1952, en Algérie de 1954 à 1962, au Cameroun à partir de 1955, au Congo en 1961, en Angola de 1961 à 1974, au Zimbabwe de 1966 à 1980.

<sup>7</sup> Le 29 mars 1947, 400 Malgaches se révoltent à Madagascar. Le 30 mars, 150 colons français sont tués. S’en suivent 21 mois de répression décidée par le Ministre français des colonies, Marius Moutet, durant lesquels les colons français massacrèrent plus ou moins 90.000 personnes.

## B. LE CAMP D'INTERNEMENT ADMINISTRATIF COMME VICTOIRE COLONIALE SUR LE PRÉSENT

Le camp d'internement administratif est une invention coloniale française, longuement expérimentée en Afrique au XIXe. Bientôt exporté et mondialisé, il accompagna presque toutes les guerres, révolutions et contre-révolutions, épurations, coups d'état..., la plupart des calamités dont le XXe siècle se fit le champion. Son succès international, son interminable carrière, il les doit à une extraordinaire plasticité structurelle et formelle. Partout adaptable, facile à établir, simple à gérer, discret quand il le faut, ailleurs, terrorisant, vite rempli, peu coûteux, mais déstructurant durablement les personnes qu'il désactive... Ces compétences, cette polyvalence, le camp les doit à l'une de ses caractéristiques majeures, à ce qu'il place la chaîne entière de son processus sous contrôle d'un seul corps de fonctionnaires : la Police. Pour la tenue d'une gestion massive de migrants, d'expulsés, de réfugiés, d'opposants, de minorités, de démunis, de marginaux, en Afrique, en Asie, en Europe, en Russie..., quoi de mieux, en effet, qu'une organisation policière autorisée par son État, couverte par l'Administration centrale et défaite de toute subordination à la Justice ? Ne pas avoir à être juste est le rêve de tout appareil policier. Car l'enjeu d'une police n'est pas le droit, mais l'ordre, son contraire.

Le camp apparaît toujours sous prétexte d'exception. Son premier acte est de suspendre l'exercice des droits humains dans son champ d'action, ce qui le libère aussitôt de tout domaine de légitimation des contraintes qu'il exerce. L'arbitraire s'installe et devient alors la norme par laquelle l'exception s'élargit en se banalisant. C'est ainsi exactement que le camp prospère.

Le camp est une exception permanente généralisée qui fêtera 176 ans en 2010, une année où il n'aura plus d'autre limite à son expansion que la circonférence de la planète. Durant une très brève

période rassérénée, allant environ de 1966 à 1979, on a pu croire que les camps disparaissaient, enfin déclassés en aberration. Mais, il faudra inscrire cet espoir déçu au nombre des utopies fantaisistes de la Contre-culture : le camp connaît un formidable regain d'usage, il atteint sans doute même à son apex, puisqu'il devient désormais l'outil banalisé et quotidien des Démocraties qui se présentent elles-mêmes comme les plus avancées : celles d'Occident.

Camps, centres, zones, locaux de rétention sont maintenant partout en Europe. Dans le contexte d'intenses mobilisations gouvernementales contre les centaines de milliers de migrants et travailleurs étrangers en présence non autorisée sur les territoires de l'Union, le nombre des camps ne cesse pas de croître et leurs formes de varier. Au nom du contrôle de ce qu'elle nomme les "flux migratoires", et pour les besoins de l'arrestation rapide, de la rétention sécurisée et de l'expulsion en nombre des migrants non désirés – l'essentiel de ceux originaires des anciennes colonies, l'Europe a mis son mouchoir sur ses grandes prétentions démocratiques et convoqué encore une fois l'arbitraire de la contrainte policière, selon une méthode d'un autre âge, humiliante, dégradante, brutale, honteuse, dégenérée.

Qu'une sinistre mesure coloniale, vieille de bientôt deux siècles (1834) et née d'un moment éminemment raciste de l'esprit occidental, ait survécu à la décolonisation, qu'elle soit revenue de son intégration à l'appareil répressif de deux Guerres Mondiales successives, de son service des rigueurs impériales prussiennes, de l'horreur nazie, de la terreur stalinienne, de sa surexploitation dans l'expansion communiste, de la Guerre Froide, de tant d'usages spectaculairement dégoûtants, pour s'imposer finalement en tant que principe essentiel de la gestion des migrations étrangères vers l'Europe des démocraties au XXIe siècle a de quoi surprendre.

Il faut donc se demander d'où vient cette longévité et ce qu'elle signifie. Il faut chercher quelles sont les conditions singulières d'apparition d'un camp de rétention administrative des étrangers, quelles sont celles générales de son maintien, de son retour, de son succès dans la "démocratie" occidentale. Contribuer à l'exposition et au partage de cette question constitue le projet fondamental du "Préau d'Un Seul".

## C. ORIGINE COLONIALE DES CAMPS ET CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE DES ÉTRANGERS MULTIPLIÉS PAR L'EUROPE À L'INTÉRIEUR ET AUTOUR DE SES FRONTIÈRES AU DÉBUT DU XXIE SIÈCLE

C'est dans la guerre de conquête menée par les Français en Algérie qu'apparaît la première fois une mesure d'internement administratif : un maintien en rétention des personnes que l'administration décide seule et directement. Il s'agissait que les "indigènes" potentiellement dangereux pour l'envahisseur et ses intérêts immédiats fussent rapidement isolés et contraints. À cela, l'internement administratif, parce qu'il dispensait de toute procédure judiciaire, ne nécessitait l'établissement ni la documentation d'aucune faute ni délit, parce qu'il était sans durée ni limite posée à l'exercice de la contrainte, parce qu'il était sans appel, sans recours, était idéal. Son principe fut autorisé et succinctement décrit dans un arrêté ministériel français en septembre 1834<sup>8</sup>. D'abord mesure strictement coloniale, réservée aux "Arabes" et outil seulement d'une invasion, l'internement administratif s'installa dans le temps et fut détaché du contexte de la guerre. Il se banalisa<sup>9</sup>. Dans l'Algérie pacifiée et rudement colonisée, toute opposition d'un "indigène" à un agent de l'administration française de quelque échelon que ce soit pouvait causer un internement immédiat et sans durée définie ; le pouvoir des fonctionnaires coloniaux sur les populations envahies était exorbitant<sup>10</sup>.

“L’indigène”, du simple fait qu’il soit, risquait à chaque instant une défaite indéfinie de tous ses droits ; il ne s’agissait donc pas d’un homme, en tout cas pas tel que l’homme se trouvait reconnu par l’inaliénabilité de ses droits fondamentaux dans la constitution française post-révolutionnaire. Ce que pouvait l’administration coloniale à travers le camp d’internement, elle ne le pouvait qu’à la condition d’une déconsidération majeure de l’humanité des populations colonisées <sup>11</sup>.

La crainte que l’arbitraire des internements administratifs installait dans l’esprit des populations algériennes était considérable. Fort appréciée à cet effet par l’envahisseur français, l’expérience algérienne vint à servir son empire colonial tout entier, aux dimensions duquel la mesure fut élargie et plusieurs fois adaptée <sup>12</sup>. Et tandis que les camps se répandaient dans les colonies de France, le succès d’un principe d’internement administratif des étrangers déjà était plus large que cela.

Dès 1871, la Prusse avait adapté en Europe l’invention coloniale française. Sous le nom de *Schutzhaft*, une *détention protective* fut ajoutée à la panoplie répressive que la Prusse déployait sur les zones nouvellement conquises de son immense territoire d’influence, contre les peuples qu’elle dominait et particulièrement les Polonais, contre la culture, l’identité et la langue desquels la lutte des gouvernements de Bismark et de Bülow fut acharnée. Les nazis à leur tour, très tôt dans leur sinistre carrière, s’appuyèrent sur la méthode prussienne d’une détention dite protectrice et sur la base légale que celle-ci donnait à leurs ambitions criminelles, pour contraindre et neutraliser les socialistes et communistes allemands et, de façon générale, toute opposition politique. Puis, le 2 février 1933, par décret d’urgence, Hitler fit pousser plus loin encore le principe de *Schutzhaft* : il déclara la suspension de tous les droits fondamentaux que l’internement administratif jusque-là seulement impliquait. Quelques semaines plus tard, Himmler pouvait annoncer l’ouverture du premier camp de concentration.

Bien que le nazisme fit rapidement glisser le camp de “concentration” dans une toute autre dimension que le camp “d’internement” – celle de la dégradation absolue des êtres et de leur élimination physique massive – les dispositions administratives coloniales qu’avait expérimentées la France afin de faciliter la rétention des “indigènes” de l’Algérie doivent être considérées comme l’un des fondements importants de l’appareil répressif et génocidaire nazi.

Le régime prussien fut, certes, le premier à établir la rétention administrative en Europe, mais les Français un peu plus tard ne manquèrent pas de faire une importation directe de leur expérience coloniale pour l’appliquer à la gestion des étrangers présents sur le territoire national français. La Première Guerre Mondiale fut l’occasion de l’établissement par le Ministère de l’Intérieur d’un dispositif de camps d’internement administratif dans l’ouest et le sud-est du pays. Sa gestion entière fut confiée à la Sûreté générale, ancêtre de la Police nationale. 150.000 civils furent internés entre 1914 et 1920 : des “civils ennemis” (Allemands, Autrichiens, Ottomans de France), des “suspects nationaux” (Alsaciens, nomades, clochards), des prostituées, des Chinois, bien sûr des Indigènes des colonies, ainsi que des soldats russes... Mis en sommeil au lendemain de la “Grande boucherie”, le dispositif fut réactivé à l’approche de la Seconde Guerre Mondiale. En 1933, des juifs Allemands réfugiés en France furent internés selon le même principe et sur les mêmes sites. Avec l’arrivée massive de réfugiés espagnols en 1936-39, de nouveaux camps furent bâtis en grand nombre et à la hâte ; le rythme des enfermements s’accéléra : des centaines de milliers de personnes passaient désormais par les camps de la Sûreté. En 1938, un décret du ministre de l’Intérieur du gouvernement Daladier, Albert Sarraut – qui fut aussi l’administrateur colonial que Hô Chi Minh a violemment dépeint dans ses écrits <sup>13</sup> – élargit encore les possibilités d’internement des étrangers considérés comme menaçant la sécurité nationale : des Allemands, toujours plus d’Espagnols, des indigènes <sup>14</sup>, étaient enfermés en

masse. Dans certains camps français, des familles étrangères entières restèrent alors retenues jusqu’en décembre 1945.

Après la Seconde Guerre Mondiale, les camps d’internement en Europe s’étaient non seulement maintenus, mais répandus encore. Ils perdaient ça et là leur nom, un peu de leur brutalité, mais rien de leur fonction essentielle : le contrôle et la neutralisation massifs des étrangers et des individus suspects de pouvoir troubler la sécurité... Dans plusieurs pays européens, dont la France, les camps furent intégrés à des dispositifs dérogatoires des politiques de l’immigration. C’est ainsi qu’en 1962, 42.500 Algériens ayant défendu les intérêts français en Algérie durant la Guerre de libération – des Harkis <sup>15</sup>, à leur arrivée en France, furent dirigés vers tous les camps disponibles. L’on fit rester plus de 12.000 d’entre eux sous des tentes montées à la hâte dans un camp du Larzac à peine vidé des militants du FLN <sup>16</sup> qui y avaient été retenus. La France eut donc l’élégance d’installer ses défenseurs et amis dans le camp encore chaud de la séquestration de ses opposants de la colonie algérienne et de ses ennemis de guerre. D’autres furent stockés dans d’anciens camps pour juifs et Espagnols comme Sainte-Livrade-sur-Lot, Bias et Rivesaltes – Rivesaltes, que les gouvernements socialistes exploiteront encore à partir de 1984 à l’internement de migrants sans papiers et qui ne désemplira plus jusqu’à sa fermeture en 2007. Les conditions de vie des Harkis maintenus plusieurs années dans les camps ont été terribles et la gestion par les administrations, désastreuse. Peu à peu des solutions de reclassement dans des foyers pour travailleurs pauvres et indigents ont été proposées à une partie d’entre eux. D’autres, orientés vers des emplois des Eaux et Forêts, ont été envoyés dans des Hameaux forestiers. Mais l’incroyable est que les jeunes gens parmi eux qui refusaient ces conditions et se révoltaient étaient, eux, enfermés dans des camps disciplinaires <sup>17</sup>.



À partir de 1966-67, les camps d'internement administratif ont été, pour un temps, quasi entièrement désactivés en Europe. Un recul de l'arbitraire à mettre en relation avec le renflement important et rapide de l'esprit de liberté qui soufflait sur cette période, l'émancipation des pays colonisés, la révolution étudiante et ouvrière, les bouleversements profonds que subissaient les vieilles sociétés européennes et une capacité de protestation et de révolte acquise par les peuples telle qu'elle incita pour un temps les organisations policières et sécuritaires à la prudence.

#### NOTES C.

<sup>8</sup> L'arrêté de 1834 fut complété en avril 1841, puis en août 1945.

<sup>9</sup> L'internement administratif survécut finalement à tous les changements de gouvernement et de politique générale en France. Sous la III<sup>ème</sup> République, une décision ministérielle vint le confirmer le 27 décembre 1897.

<sup>10</sup> Arriva un temps où, un défaut de salut aux couleurs françaises montantes ou amenées, un pèlerinage à La Mecque non autorisé par l'administration, suffisaient à la décision d'un enfermement immédiat et sans condition.

<sup>11</sup> Cette condition de l'existence d'un camp est invariable.

<sup>12</sup> La Nouvelle-Calédonie en hérita en juillet 1887, l'Indochine en octobre 1904, l'Afrique de l'Ouest Française en novembre 1904, l'Afrique Équatoriale le 31 mai 1910.

<sup>13</sup> Le Procès de la Colonisation Française, Paris, 1925.

<sup>14</sup> Algériens, Sénégalais, Malgaches, Vietnamiens.

<sup>15</sup> Militaires indigènes d'Afrique du Nord qui servaient dans une milice supplétive – une harka – aux côtés des Français.

<sup>16</sup> Front de Libération Nationale, parti politique algérien luttant pour l'indépendance.

<sup>17</sup> Comme Saint Maurice l'Ardoise dans le Gard.

#### D. CAMPS ET CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE ACTUELS, LEUR MULTIPLICATION EN EUROPE ET AUTOUR DE SES FRONTIÈRES AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

Depuis la fin des années 1980, sous l'effet croisé d'une progressive constitution des pays européens en une entité commune sur un territoire décloisonné, prospère, protégé et protecteur, mais dont la population est vieillissante, de l'éclatement des anciennes possessions coloniales en une myriade d'identités désunies, par le fait d'une Afrique rongée par la corruption, déstabilisée par le trafic d'armes et les guerres, minée par le déficit alimentaire, handicapée de la médiocrité de ses systèmes d'éducation et de santé, mais très jeune et abondamment peuplée<sup>18</sup>, la rétention administrative a été de nouveau convoquée dans l'UE, pour contenir et repousser cette fois les mouvements vers l'Europe de toute une jeunesse que celle-ci n'a pas et qu'elle refuse. Les camps sont réapparus et se répandent désormais sur tout le territoire de l'Union.

Les conditions de rétention varient d'un camp à l'autre à travers l'Europe. La plupart d'entre eux réservent aux étrangers retenus pour des raisons administratives les effets d'une détention strictement carcérale<sup>19</sup>. Certains camps disposent d'espace extérieurs étroits où les promenades sont restreintes et comptées. Certains confinent les personnes dans des cellules sans vue sur l'extérieur. Certains habillent les hommes d'un vêtement uniforme<sup>20</sup>. Certains fouillent le soir les enfants scolarisés à l'extérieur. Certains sont infestés de vermine. Très peu disposent d'une assistance médicale. Tous sont bardés de caméras de surveillance et de barbelés. Beaucoup convoquent les suicides, quelques-uns sont le théâtre d'émeutes, d'incendies criminels. Dans l'Europe entière, des associations, des enquêtes, des rapports et des témoignages dénoncent des atteintes aux Droits de l'homme.

Selon les derniers chiffres disponibles<sup>21</sup>, plus de 30.000 étrangers, souvent très jeunes, vivent dans 240 camps de rétention répartis sur tout le continent européen. Demandeurs d'asile ou personnes

en instance d'expulsion – pour la plupart originaires de pays pauvres anciennes colonies de l'Europe – y sont maintenus pour des durées variables selon les États. Aucune norme européenne n'existe dans un domaine qui pour l'instant ne vit que d'une accumulation d'exceptions, chaque pays de l'Union tordant autant qu'il le peut sa législation nationale et son éthique propre afin d'organiser au mieux sa participation à un arbitraire généralisé. Profondément hétérogène de forme et de fonctionnement, le phénomène des camps européens est ainsi particulièrement difficile à observer, à cerner et décrire de façon globale, tandis qu'il est bel et bien général et agissant en tant que tel. Une profonde hétérogénéité non seulement ne réduit pas son efficacité d'appareil fédéral de répression massive des étrangers ; au contraire, elle l'améliore, en prévenant qu'on le combatte efficacement.

De nouveaux camps sans cesse apparaissent en Europe. Ils sont souvent aménagés dans des bâtiments préexistants, désaffectés et recyclés : anciennes casernes, hangars de chemins de fer, silos à grains, usines, annexes de prison... La Hollande accumule les bateaux-prisons dans les ports de Rotterdam et Zaandam. Ils la rendront capable pour cette année de faire flotter 1.832 étrangers, à quai et contre leur gré<sup>22</sup>. De l'Irlande à la Hongrie, de la Finlande à l'Espagne, les camps pour étrangers se sont surtout multipliés au cours de la dernière décennie. Un nombre important est en construction ou en cours d'aménagement. Il s'agit donc d'un phénomène toujours montant, dont on ignore quelle sera l'issue.

#### [EXEMPLE DE LA FRANCE

Trois centres nouveaux ont ouvert en France dans les dernières semaines de l'année 2007. La capacité de rétention simultanée sur le territoire passe de 2.000 à 2.500 personnes en 2008. Ce chiffre ne tient pas compte des personnes maintenues dans la centaine de "locaux de rétention" que comporte le territoire (aéroports, gares, commissariats...) et sur lesquels aucun contrôle n'est exercé. La police est seul maître des lieux. Elle y agit à sa guise et sous de solides couvertures préfectorales dont la garantie invite

les abus et exactions. Deux personnes sont successivement mortes au cours du mois de janvier 2003 en embarquement forcé à Roissy, sans qu'aucun policier n'ait été ultérieurement inquiété. De très nombreux témoignages de personnes retenues en "locaux de rétention" rapportent la violence, les insultes, les humiliations, les indignités.

Le nombre de centres de rétention administrative (CRA – des camps) est en augmentation. Il ne s'agit bien sûr pas d'améliorer les conditions de rétention des personnes déjà retenues en allégeant les tourments de la promiscuité qu'ils endurent : une plus grande capacité de rétention signifie davantage d'arrestations. Les arrestations à leur domicile des étrangers sans documents ont donc été multipliées. Cueillir des étrangers chez eux est désormais une activité quotidienne. Ce qui était encore exceptionnel et problématique il y a peu est à présent le simple exercice d'un travail journalier ; améliorant ses techniques, dégageant ses astuces, perfectionnant sa logistique : une profession. Plus de 300 mineurs ont été conduits en rétention avec leurs proches au cours de l'année 2007. 31.232 personnes ont été placées dans ces centres de rétention en 2006. 23.186 personnes ont été expulsées en 2007.

Le gouvernement français a créé en 2008 un fichier des étrangers faisant l'objet d'une mesure d'éloignement . Ce fichier informatique centralise des données sur les étrangers en situation irrégulière, comme leur identité, celle des parents, de leurs enfants, les étapes de procédure, l'éventuelle "nécessité" de surveillance particulière au regard de l'ordre public. Il permet aussi de marquer et de surveiller des personnes en ayant hébergé d'autres en situation irrégulière. Il est nommé "Éloi" par le gouvernement. "Éloi" comme "éloignement" est-il dit. Mais, il est permis de remarquer qu'Éloi, aussi, est le nom du saint par lequel la mythologie chrétienne française a symbolisé la résistance de la civilisation, des connaissances et de la sophistication face à l'invasion de la Gaule et sa chute dans la Barbarie.]

Une concentration de camps le long des frontières orientales et méridionales de l'Europe est observable. Ils forment ensemble une bande traversant la Pologne, la Slovaquie, la République Tchèque et l'Allemagne. Les plus grands sont situés à proximité des principales voies de migration. On les trouve en

Espagne – aux Canaries <sup>26</sup>, en Italie du Sud et à Malte <sup>27</sup>.

À la capacité totale affichée des camps "fermés" de l'UE, qui est de 30.871 places <sup>28</sup>, et faute de connaître le nombre permanent moyen des personnes prises dans le fonctionnement souvent opaque des "locaux de rétention", on peut au moins ajouter le chiffre cumulé des étrangers placés en camps ouverts <sup>29</sup>, le total déclaré s'élève alors à 40.979 personnes.

Ni ce "score" officiel ni la multiplication incessante des camps dans l'espace européen ne réussissent cependant à "endiguer le flux migratoire" – selon l'expression partout reprise et qui révèle bien la massification du traitement des personnes étrangères, la disqualification immédiate de toute dimension individuelle. L'Europe cherche désormais de l'aide en dehors de ses frontières. Des accords bilatéraux ont vu naître des camps situés dans des pays périphériques comme le Maroc, l'Ukraine, la Libye et la Turquie. Lesdits accords sont très sérieusement soupçonnés de reposer sur des alliances équivoques et de viser une mobilisation, contre les migrants en rétention, de moyens d'une violence et d'une indignité telles qu'aucun pays de l'Union ne pourrait actuellement en risquer l'usage <sup>30</sup> systématique ou seulement même trop fréquent.

#### [EXEMPLE DE LA LIBYE

1. Depuis le milieu des années 90, le pouvoir libyen a progressivement ouvert son industrie du gaz et du pétrole aux investisseurs étrangers. Nombre de pays européens, aux premiers rangs desquels l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre, ont depuis développé de très gros intérêts en Libye.

2. La presse internationale fait régulièrement état d'installations de camps de rétention de très grande taille dans le pays, financées par les Européens <sup>31</sup>.

3. L'Italie semble avoir passé un accord avec la Libye, en octobre 2004, pour la lutte contre l'immigration clandestine. Des stocks de matériels italiens sont alors arrivés en Libye, comprenant notamment 40 viseurs nocturnes, 50 navigateurs satellitaires, 100 zodiac, 1.000 tentes et 1.000 sacs à cadavres.

4. Au début du mois de novembre 2004, la chaîne de télévision RAI a montré des camps libyens bondés, avec des baraquements sans couchages.

5. En décembre 2004, Tripoli annonçait avoir déporté 40.000 migrants en l'espace de quelques semaines. Par ailleurs, 14.500 personnes auraient été abandonnées au milieu du désert à la frontière de la Libye avec le Niger, le Tchad, le Soudan et l'Égypte.

Selon un rapport fourni par Frontex <sup>32</sup> à la Commission européenne, 60.000 migrants étaient encore détenus en Libye en mai 2007. À l'heure actuelle, il existerait au minimum 20 camps répartis sur le territoire <sup>33</sup>. Trois au moins auraient été financés directement par l'Italie. Les conditions de rétention dans les camps libyens sont épouvantables : pas de lits ni de couchages, un seul repas par jour fait d'eau et de pain ou de riz, travaux forcés, pas d'installations sanitaires, aucune assistance médicale.

De nombreux témoignages rapportent les violences subies. Comme en Europe, les étrangers retenus en Libye sont régulièrement humiliés et insultés. Mais, les sévices physiques aussi sont fréquents <sup>34</sup> : coups à la tête, sur le corps, dans les parties génitales, sous les plantes de pied ; frappes à la matraque électrique, coups de pied, coups de bâton. Le viol des femmes par un ou plusieurs policiers, devant les maris, les familles et les autres détenus, semble être une pratique répandue. Enfin, sont rapportées les frappes à mort, certains assassinats au couteau, à l'arme à feu (fusils automatiques et armes de poing).

La Commission européenne a annoncé le projet de bloquer l'immigration par la mer, sous l'égide de Frontex, à partir de 2008. L'objectif déclaré est la réadmission en Libye de tous les migrants qui seront interceptés en mer.]

En Europe, à défaut d'autres initiatives et en raison de la multiplication des camps, leurs "installations provisoires" sont en train de devenir permanentes. À Lampedusa (Italie), une ville qui n'a jamais eu d'école secondaire ni de maternité, une caserne a été transformée en un énorme centre en vue d'accueillir les milliers de migrants interceptés ou recueillis en mer. Les Pays-Bas bâtissent leurs prisons sur l'eau. En avril 2007, la Grèce a ouvert un nouveau centre <sup>35</sup> pour remplacer ceux de Vresika et de Pello fermés à

la demande du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ; c'est en ce cas le mouvement des camps sur le territoire – démontés ici, remontés ailleurs – qui assure une permanence du système sous l'apparence du temporaire. À Malte, un village de tentes est devenu de fait une structure d'accueil pérenne. En Irlande et en Allemagne, les centres de rétention sont généralement installés dans les prisons ; leur invisibilité est totale, ils sont donc viables. On en trouve dans de nombreux aéroports comme à Amsterdam, Lisbonne, Londres, Manchester, Paris et Vienne, ils sont intégrés au fonctionnement quotidien des terminaux.

Tandis que les camps s'installent dans une permanence, les conditions de détention se dégradent. Dans la très grande majorité des cas, le personnel présent n'est constitué que des équipes en charge de la sécurité : des policiers, des gardiens, des garde-frontières. L'absence d'interprètes, le manque de communication et de relations renforcent l'isolement des étrangers détenus.

La durée moyenne de rétention dans les camps de l'Union Européenne est de 12 à 18 mois. En France, elle est de 32 jours <sup>36</sup>, en Estonie, en Lituanie et à Chypre, il n'y a aucune limite établie ; 36 mois de rétention n'y sont pas une rareté <sup>37</sup>.

Une directive soutenue par l'Allemagne doit être bientôt soumise au Parlement Européen, elle proposera de fixer la durée maximale de la rétention à 18 mois pour tous les pays de l'Union. Les promoteurs de cette directive affirment que leur intention est d'harmoniser le temps de rétention en le réduisant. Pourtant, si cette directive devait être adoptée et appliquée, le temps maximum de rétention administrative actuellement le plus court (France, 32 jours) connaîtrait une augmentation de 1.700%, alors que le plus long (Chypre, Estonie, 3 ans) serait réduit de 50%.

## NOTES D.

<sup>18</sup> Après avoir stagné pendant quatre siècles sous les effets successifs de l'esclavage et de la colonisation, qui ont l'un et l'autre stoppé puis fait reculer son peuplement, l'Afrique a connu, autour de la période des indépendances et ensuite, un rebond démographique phénoménal. La population subsaharienne passera de 769 millions à 2 milliards d'ici à 2050. Le sida n'aura pas les effets redoutés en termes démographiques. Le continent, désormais surpeuplé, doit relever rapidement le défi de l'urbanisation. Ainsi, c'est en raison des tragédies de son Histoire que la population d'Afrique subsaharienne croît rapidement alors que le reste de la population mondiale est partout ailleurs en voie de stabilisation.

<sup>19</sup> « Dans la très grande majorité, un régime de détention de type carcéral est appliqué aux étrangers retenus pour des raisons administratives (ex : Autriche, Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Italie, Irlande, Pays-Bas, Slovaquie, Slovénie, Pologne, Hongrie, République Tchèque, Luxembourg, Estonie, Italie). L'application de ces régimes stricts de détention est apparue largement disproportionnée aux enquêteurs, compte tenu du fait que la population détenue dans ces centres n'a commis aucune infraction pénale et n'est placée là, en principe, que pour vérification d'identité ou attente de la mise en œuvre d'une mesure d'éloignement. » in l'Étude commandée par le Parlement Européen, décembre 2007 (PE 378.275).

<sup>20</sup> C'est le cas de la Slovénie.

<sup>21</sup> Étude citée (cf. note 12 – page 14), décembre 2007 (PE 378.275) et From European Migrations and Asylum Policies to Camps for Foreigners, Migreurop, 2007.

<sup>22</sup> « L'utilisation de "bateaux" ou plates-formes flottantes comme lieu de détention, si elle est moins chère pour l'administration, semble par contre plus coûteuse pour les détenus en terme de conditions de vie. L'exiguïté des lieux, les cellules mal aérées, l'humidité, le manque d'espace de détente, contribuent à renforcer le caractère "punitif" et injustifié de mesures de détention pour des étrangers qui ne sont pas des "délinquants" au sens pénal du terme. » in Conditions des ressortissants de pays tiers retenus dans des centres (camps de détention, centres ouverts, ainsi que des zones de transit), avec une attention particulière portée aux services et moyens en faveur des personnes aux besoins spécifiques au sein des 25 États membres de l'Union européenne, STEPS, décembre 2007, p. 155. Le premier de ces bateaux-prisons, d'une capacité de 288 places, venant d'Allemagne et baptisé "Reno" a été mis en service en septembre 2004 dans le port de Rotterdam. 4 mois plus tard, un deuxième bateau, celui-ci d'une capacité de détention de 472 personnes, le "Stockholm" hérité de l'armée britannique et de la guerre des Malouines, a été placé à côté du premier. Elles se trouvent dans Derde Merwedehaven (c'est le nom

du port). En avril 2007, l'autorisation a été délivrée pour la mise en place d'un nouveau bateau-prison d'une capacité de 496 détenus, dans le port voisin, Tweede Merwedehaven. Aujourd'hui, deux de ces prisons flottantes viennent d'être armées dans Isaac Baarhaven, à Zaandam. Elles peuvent chacune accueillir 288 détenus.

<sup>23</sup> L'installation d'un centre est une décision interministérielle, mais les locaux de rétention sont seulement préfectoraux, leur nombre exact n'est pas dit, pas plus que le nombre de personnes qui y sont retenues au quotidien ou en une année. L'administration prétend même qu'il n'existe pas de comptage. Les locaux de rétention sont l'élément le plus opaque, le moins contrôlable du système actuel.

<sup>24</sup> Ricardo Barrientos, argentin, puis Mariame Getu Hagos, somalien.

<sup>25</sup> En janvier 2008, soit six mois après que le Conseil d'État a annulé un fichier similaire.

<sup>26</sup> Los Raices de Tenerife annonce 1.300 places, mais a enfermé plusieurs fois jusqu'à 3.700 personnes au cours de l'année 2007, le campement militaire La Isleta à Gran Canaria a hébergé jusqu'à 2.700 personnes dans des équipements de 1.400 places.

<sup>27</sup> 2 x 800 places.

<sup>28</sup> « Il est à noter que tous les camps en fonction des pays européens ne sont pas répertoriés officiellement : dans certains pays, il n'existe pas de liste officielle centralisée, par exemple en Allemagne. Dans d'autres, les listes fournies aux enquêteurs ne mentionnaient pas plusieurs camps dont l'existence pourtant est certaine. » Étude citée (Parlement européen, décembre 2007 - PE 378.275).

<sup>29</sup> Ces centres sont réservés aux étrangers ayant un dossier de demande d'asile en cours. Ils ne sont fermés que nuitamment, mais, dans la plupart des pays, les demandeurs d'asile ne reçoivent une "aide financière de procédure" que dans la mesure où ils restent pensionnés dans un même camp de façon ininterrompue.

<sup>30</sup> Caroline Brothers – International Herald Tribune, 6 janvier 2008.

<sup>31</sup> Le Monde Diplomatique parle de camps où des milliers d'immigrants et de réfugiés (6.000 Ghanéens, 8.000 Nigériens) seraient détenus depuis dix années.

<sup>32</sup> L'agence européenne pour le contrôle des frontières extérieures.

<sup>33</sup> Situés à Ajdabiya, Binghazi, Ghat, Gharyan, Ghudamis, Aj-Jmayl, Juwazat, Khums, Kufrah, Al Marj, Misratah, Qatrun, Sabratah, Sabha, Sirt, Kara, Surman, Tipoli (au moins deux centres Janzur et El Fellah), Zawiyah, Zuwarah.

<sup>34</sup> Mais les violences physiques contre les détenus ne sont pas absentes des camps européens : coups répétés, matraquages, abus sexuels ont été plusieurs fois signalés.

<sup>35</sup> 374 places – Filakio, un village situé près de la frontière turque.

<sup>36</sup> En Espagne, la durée maximale d'enfermement est de 40 jours. En Italie, au Portugal et en Irlande elle est de 60 jours. En Grèce et au Luxembourg, de 3 mois. Entre 5 à 8 mois en Belgique, 10 en Autriche, 12 en Pologne, 18 en Allemagne et à Malte, 20 mois en Lettonie.

<sup>37</sup> Dans certains pays, comme la France, la Belgique, le Luxembourg, un étranger libéré sans avoir été expulsé, peut être indéfiniment de nouveau arrêté et à chaque fois détenu durant le temps maximal.



E. BREF APERÇU DU CONTEXTE IDÉOLOGIQUE DE LA NAISSANCE ET DU DÉVELOPPEMENT DES CAMPS D'INTERNEMENT ADMINISTRATIF EN AFRIQUE COLONIALE

VOLTAIRE (1694-1778)  
« Leurs yeux ronds, leur nez épaté, leurs lèvres toujours grosses, leurs oreilles différemment figurées, la laine de leur tête, la mesure même de leur intelligence, mettent entre eux et les autres espèces d'hommes des différences prodigieuses. Et ce qui démontre qu'ils ne doivent point cette différence à leur climat, c'est que des Nègres et des Nègresses transportés dans les pays les plus froids y produisent toujours des animaux de leur espèce, et que les mulâtres ne sont qu'une race bâtarde d'un noir et d'une blanche, ou d'un blanc et d'une noire. »  
Essai sur les Moeurs et l'Esprit des Nations.

EMMANUEL KANT (1724-1804)  
« Les nègres d'Afrique n'ont reçu de la nature que le goût des sonnettes. Monsieur Hume (voir David Hume, *Essays Moral and Political*, 1748) défie qui que ce soit de lui citer l'exemple d'un nègre qui ait montré des talents, et il affirme que, parmi les centaines de mille de noirs transportés loin de leur pays, et dont un grand nombre cependant ont été mis en liberté, il ne s'en est jamais trouvé un seul pour produire quelque chose de grand dans les arts, dans les sciences ou dans quelque autre noble discipline, tandis qu'il n'est pas rare de voir des blancs issus de la plèbe susciter l'admiration du monde par l'excellence de leurs dons... »  
Observations sur le Sentiment du Beau et du Sublime.

GEORG WILHELM FRIEDRICH HEGEL (1770-1831)  
« L'Afrique, aussi loin que remonte l'histoire, est restée fermée, sans lien avec le reste du monde ; c'est le pays de l'or, replié sur lui-même, le pays de l'enfance qui, au-delà du jour de l'histoire consciente, est ensevelie dans la couleur noire de la nuit. »  
« Ce continent [l'Afrique] n'est pas intéressant au point de vue de sa propre histoire, mais par le fait que nous voyons l'homme dans l'état

de barbarie et de sauvagerie qui l'empêche encore de faire partie intégrante de la civilisation. » La Raison dans l'Histoire, Introduction à la Philosophie de l'Histoire.

GEORGES CUVIER<sup>38</sup> (1769-1832)  
S'agissant des Noirs africains : « ... la plus dégradée des races humaines, dont les formes s'approchent le plus de la brute et dont l'intelligence ne s'est élevée nulle part au point d'arriver à un gouvernement régulier. »  
Recherches sur les ossements fossiles.  
Cuvier, traitant « de la dégénération des animaux », affirme que l'homme blanc incarne par excellence la nature humaine et les autres races seraient le produit de dégénérescences de celle-ci.  
Histoire Naturelle de l'Homme,

JOSEPH ARTHUR DE GOBINEAU<sup>39</sup> (1816-1882)  
« La variété mélanienne est la plus humble et gît au bas de l'échelle. Le caractère d'animalité empreint dans la forme de son bassin lui impose sa destinée, dès l'instant de la conception. Elle ne sortira jamais du cercle intellectuel le plus restreint. Ce n'est cependant pas une brute pure et simple, que ce nègre à front étroit et fuyant, qui porte, dans la partie moyenne de son crâne, les indices de certaines énergies grossièrement puissantes. Si ses facultés pensantes sont médiocres ou même nulles, il possède dans le désir, et par suite dans la volonté, une intensité souvent terrible. Plusieurs de ses sens sont développés avec une vigueur inconnue aux deux autres races : le goût et l'odorat principalement. »  
Essai sur l'inégalité des races humaines.

F. BREF APERÇU DU CONTEXTE IDÉOLOGIQUE EUROPÉEN DE LA PÉRIODE DES INDÉPENDANCES AFRICAINES À LA MOITIÉ DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

JEAN-PAUL SARTRE (1905-1980)  
« Européens, ouvrez ce livre, entrez-y. Après quelques pas dans la nuit, vous verrez des étrangers réunis autour d'un feu, approchez, écoutez : ils discutent du sort qu'ils réservent à vos comptoirs, aux mercenaires qui

les défendent. Ils vous verront peut-être, mais ils continueront de parler entre eux, sans même baisser la voix. Cette indifférence frappe au cœur : les pères, créatures de l'ombre, vos créatures, c'étaient des âmes mortes, vous les dispensiez de la lumière, ils ne s'adressaient qu'à vous, et vous ne preniez pas la peine de répondre à ces zombies. Les fils vous ignorent : un feu les éclaire et les réchauffe, qui n'est pas le vôtre. Vous, à distance respectueuse, vous vous sentirez furtifs, nocturnes, transis : chacun à son tour ; dans ces ténèbres d'où va surgir une autre aurore, les zombies, c'est vous. »  
Préface à l'édition de 1961 des *Damnés de la Terre*, Frantz Fanon<sup>40</sup>.

NOTES E.

<sup>38</sup> Brillant anatomiste français. Une succession d'honneurs le conduit de l'Académie Française en 1818, à la Pairie de France en 1831, en passant par le Conseil d'État et la Chancellerie de l'Instruction publique, sans parler des distinctions académiques lui venant du monde entier.

<sup>39</sup> Diplomate et écrivain français.

<sup>40</sup> Frantz Fanon (1925-1961), psychiatre et essayiste français et martiniquais, était un penseur très engagé. Il a cherché à analyser les conséquences psychologiques de la colonisation sur le colonisé. Avec le temps, Frantz Fanon est devenu un maître à penser pour de nombreux intellectuels africains. Les *Damnés de la Terre*, son livre le plus célèbre, est un manifeste pour la lutte anticoloniale et l'émancipation des pays envahis. L'ouvrage et la préface écrite par Jean-Paul Sartre ont été perçus après coup en tant que fondation de la critique tiers-mondiste. Il fut une source d'inspiration pour les mouvements de libération en Afrique et le Black Panther Party aux États-Unis.

G. BREF APERÇU DU CONTEXTE IDÉOLOGIQUE D'UNE RÉACTIVATION DES CAMPS DE RÉTENTION EN EUROPE AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

HENRI GUAINO (1957-) POUR NICOLAS SARKOZY (1955-)  
« Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le paysan africain, qui depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles. Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a de place ni pour

*l'aventure humaine ni pour l'idée de progrès. Dans cet univers où la nature commande tout, l'homme échappe à l'angoisse de l'histoire qui tenaille l'homme moderne mais l'homme reste immobile au milieu d'un ordre immuable ou tout semble être écrit d'avance. Jamais l'homme ne s'élance vers l'avenir. Jamais il ne lui vient à l'idée de sortir de la répétition pour s'inventer un destin. Le problème de l'Afrique, et permettez à un ami de l'Afrique de le dire, il est là. »*

Discours du Président de la République Française à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, le jeudi 26 juillet 2007.

#### H. BREF APERÇU DES CAMPS ADMINISTRATIFS RÉACTIVÉS AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

CAROLINE BROTHER POUR LE HERALD TRIBUNE

« Une vieille usine de tabac où les arrivants étaient assaillis par les odeurs de vomis, de pisser et de transpiration, où les eaux usées s'infiltraient dans les dortoirs, où la surpopulation était telle que les gens dormaient à même le sol. C'est dans ce camp qu'un groupe d'Iraniens, mécontents de la longueur de leur séjour, ont organisé une grève de la faim en 2006. Ils ont façonné des aiguilles à l'aide de languettes de cannette de Coca-Cola et d'un briquet et se sont cousu les lèvres avec des fils tirés d'une prise électrique. "Vous ne pouvez pas imaginer. Je ne savais pas qui appeler en premier, le préfet, la police, l'hôpital, le médecin", raconte Ireni Tremouli, une humanitaire de 26 ans, qui a dû faire face à la situation<sup>41</sup>. » Article sur les camps de rétention administrative en Europe, janvier 2008.

#### NOTES H.

<sup>41</sup> Un même événement est survenu en 2002 dans le camp de Woomera en Australie, où 62 personnes, dont 2 femmes et 5 enfants, se sont cousu les lèvres en signe de protestation.

## I. SOURCES

### ÉTUDES ET RAPPORTS

. Conditions des ressortissants de pays tiers retenus dans des centres (camps de détention, centres ouverts, ainsi que des zones de transit), avec une attention particulière portée aux services et moyens en faveur des personnes aux besoins spécifiques au sein des 25 États membres de l'Union européenne

Étude pour la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen, STEPS, décembre 2007

. Le front du désert : des camps européens de réfugiés en Afrique du Nord

Helmut Dietrich, mars 2005

. Les migrations dans un monde interconnecté : nouvelles perspectives d'action

Rapport de la Commission mondiale sur les migrations internationales, octobre 2005

. Fuite de Tripoli, rapport sur les conditions des migrants de passage en Libye

Rapport de Fortress Europe, établi sous la direction de Gabriele Del Grande, Rome, 25 octobre 2007

. From European Migrations and Asylum Policies to Camps for Foreigners

Rapport de Migreurop, 2007

### AUTEURS

. Nations nègres et culture : de l'Antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui

Cheikh Anta Diop, 1954

. Identité et violence

Amartya Sen, 2007

. Les Damnés de la Terre

Frantz Fanon, 1961

. Cheikh Anta Diop, l'homme et l'œuvre

Cheikh MBacke Diop, 2003

. Procès de la colonisation française

Hô Chi Minh, 1925

. Moyens sans fins, 1995

. Homo sacer, le pouvoir souverain, 1997

Gorgio Agamben

. La France des Camps,

. L'internement, 1938-1946

Denis Peschanski, 2002

. Administration et politique en Allemagne occidentale, 1954

. Les identités difficiles, 1996

Alfred Grosser

. Le retour des camps ? : Sangatte, Lampedusa, Guantanamo...

dirigé par Olivier Le Cour Grandmaison, Gilles L'huillier et Jérôme Vallui, 2007

. Histoire de l'idée européenne

Bernard Voyenne, 1964

. L'Unité politique de l'Europe, Histoire d'une idée

Sous la direction de Fabrice Picaut, 2000

. L'Europe difficile, Histoire politique de la construction européenne

Bino Olivi, 1998

. La décolonisation française

Charles-Robert Ageron, 1991

### SITES INTERNET

. apdha.org

. cimade.org

. fortresseurope.blogspot.com

. interno.it

. migreurop.org

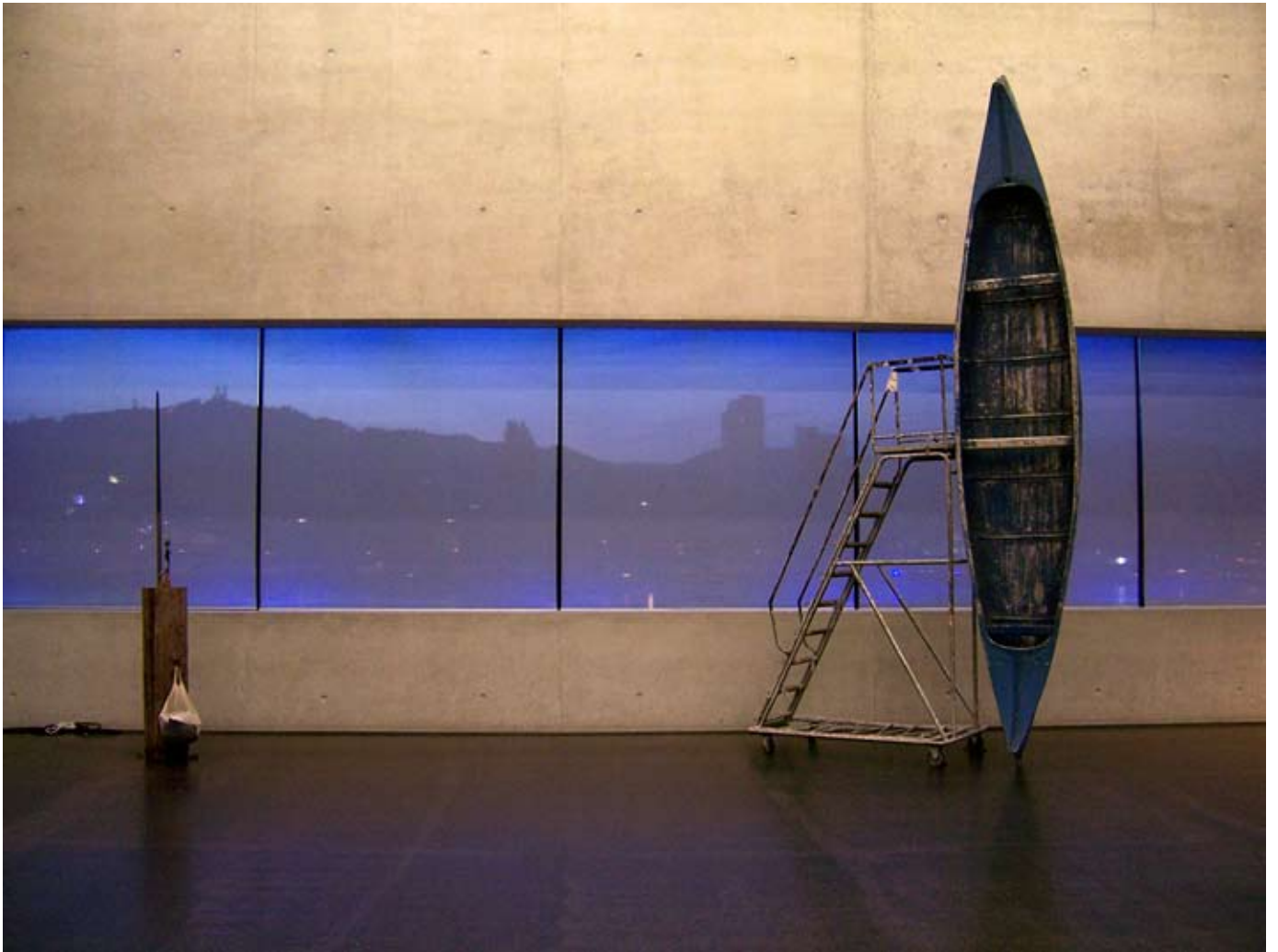
. non-europe-forteresse.eu

. ec.europa.eu

. abc.net.au

. dji.nl

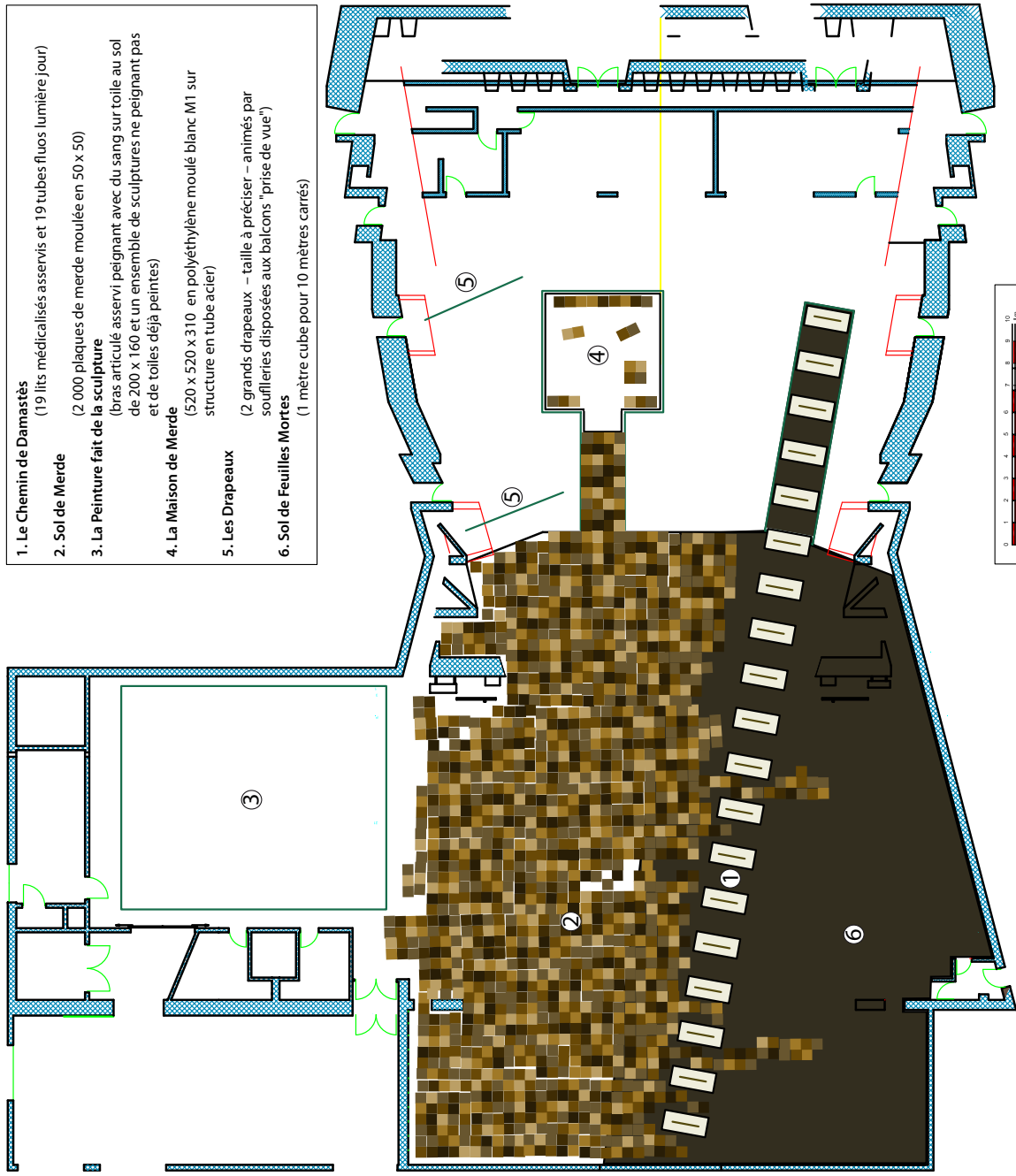
. cesaire.org



*le Préau d'Un Seul - création pour LINZ 09 - Août 2009*

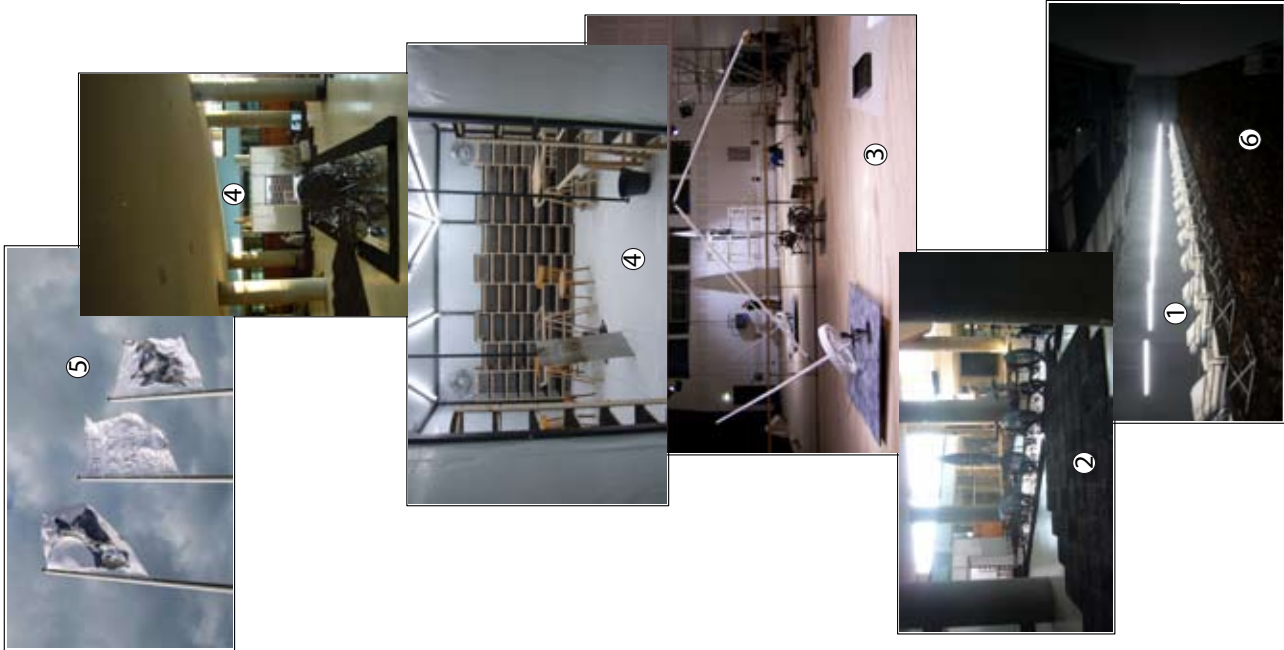


LE PRÉAU D'UN SEUL CRÉATIONS  
D'ANTWERPEN, AVIGNON ET LINZ - DESSINS PRÉPARATOIRES



1. Le Chemin de Damastés  
(19 lits médicalisés asservis et 19 tubes fluos lumière jour)
2. Sol de Merde  
(2 000 plaques de merde moulée en 50 x 50)
3. La Peinture fait de la sculpture  
(bras articulé asservi peignant avec du sang sur toile au sol de 200 x 160 et un ensemble de sculptures ne peignant pas et de toiles déjà peintes)
4. La Maison de Merde  
(520 x 520 x 310 en polyéthylène moulé blanc M1 sur structure en tube acier)
5. Les Drapeaux  
(2 grands drapeaux – taille à préciser – animés par souffleries disposées aux balcons "prise de vue")
6. Sol de Feuilles Mortes  
(1 mètre cube pour 10 mètres carrés)

Le Préau d'Un Seul  
LFKs - 2009  
deSingel  
La Grande Salle

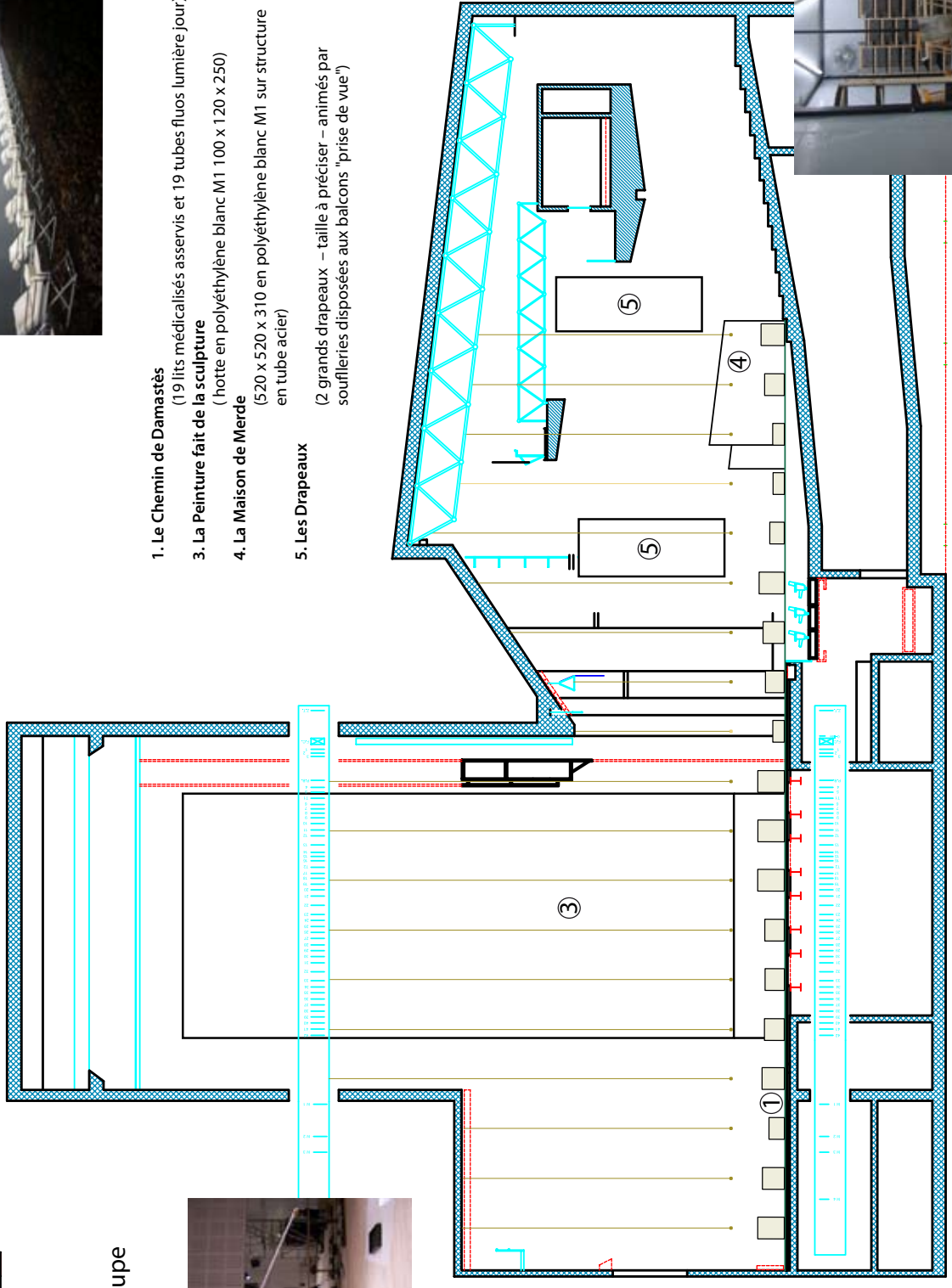




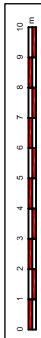
Le Préau d'Un Seul  
LFKs - 2009  
deSingel  
La Grande Salle / coupe



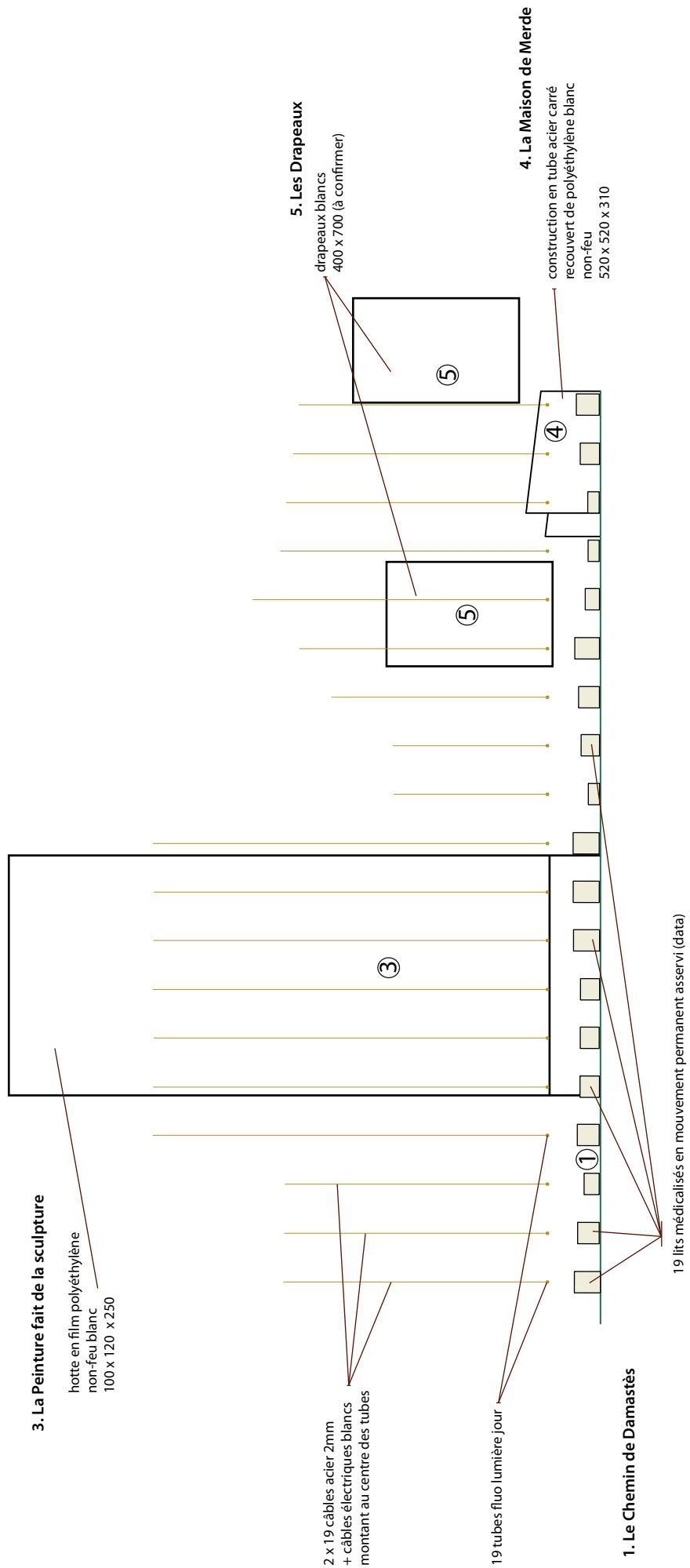
- 1. Le Chemin de Damastès  
(19 lits médicalisés asservis et 19 tubes fluos lumière jour)
- 3. La Peinture fait de la sculpture  
(hotte en polyéthylène blanc M1 100 x 120 x 250)
- 4. La Maison de Merde  
(520 x 520 x 310 en polyéthylène blanc M1 sur structure en tube acier)
- 5. Les Drapeaux  
(2 grands drapeaux – taille à préciser – animés par souffleries disposées aux balcons "prise de vue")

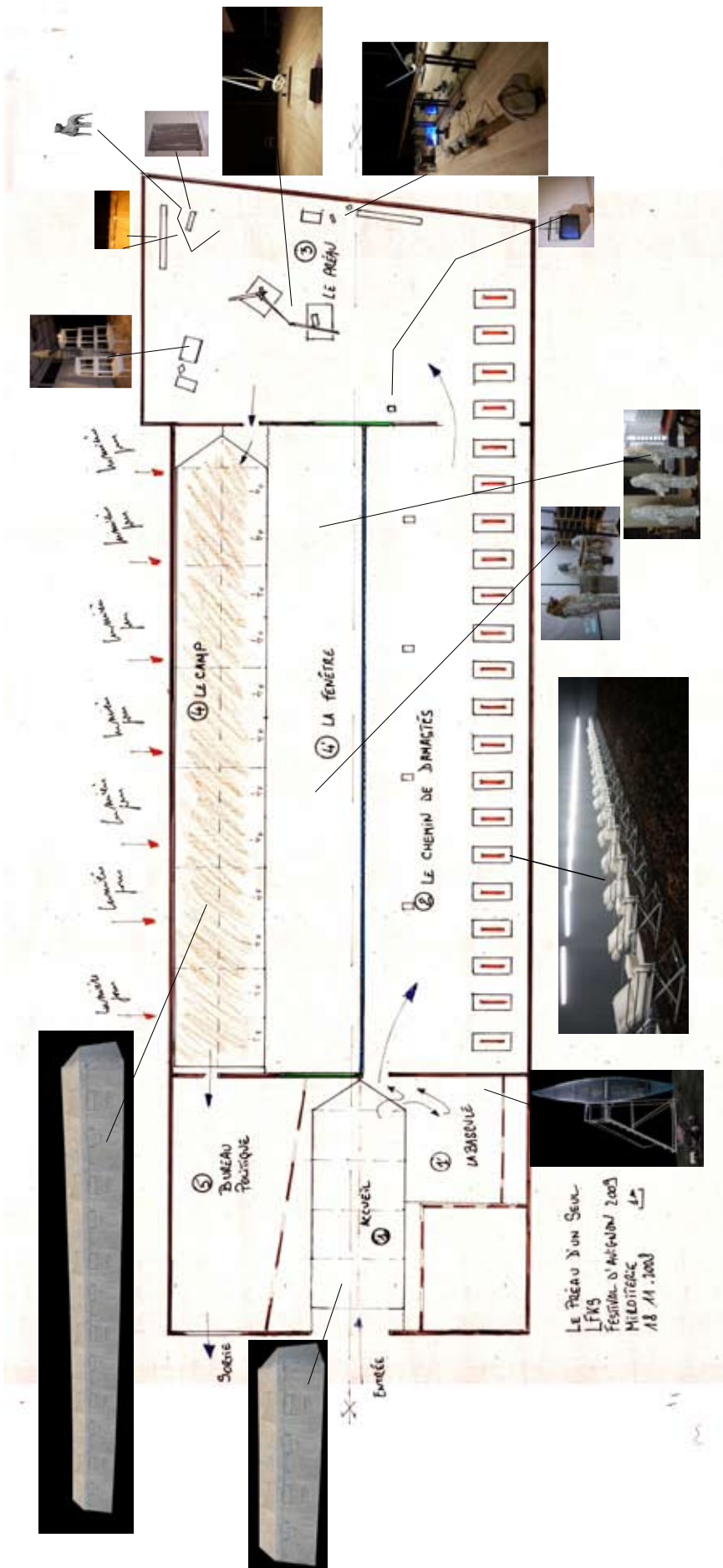




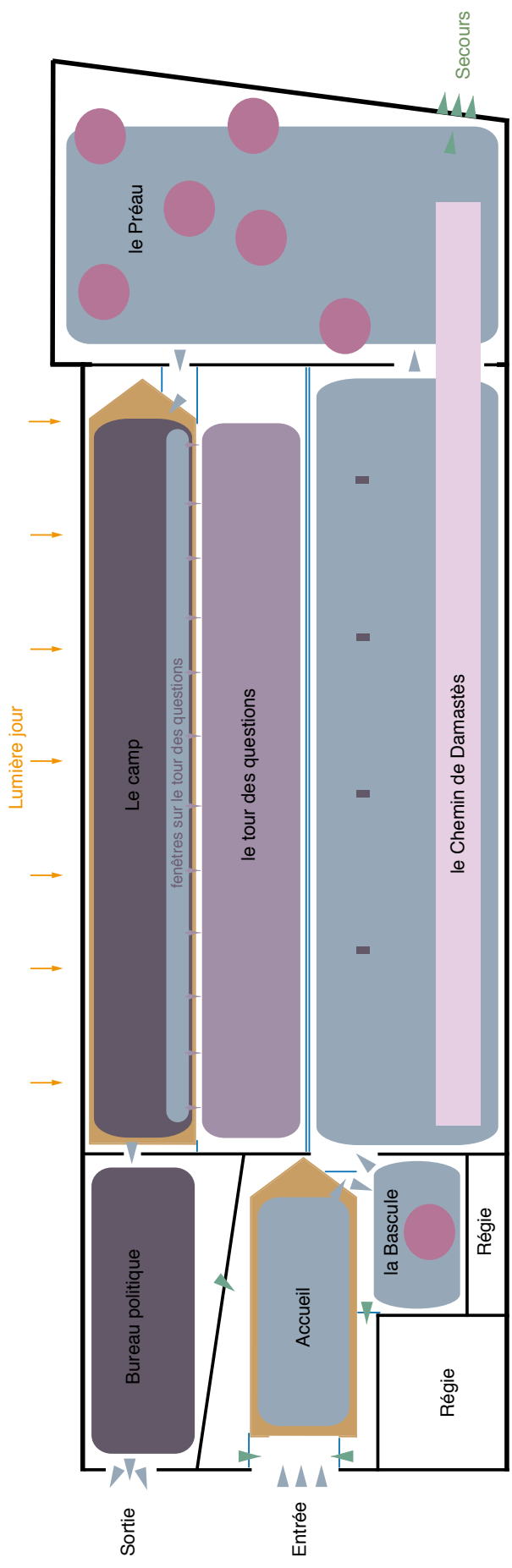


Le Préau d'Un Seul  
LFKs - 2009  
deSingel  
Grande Salle / Formes





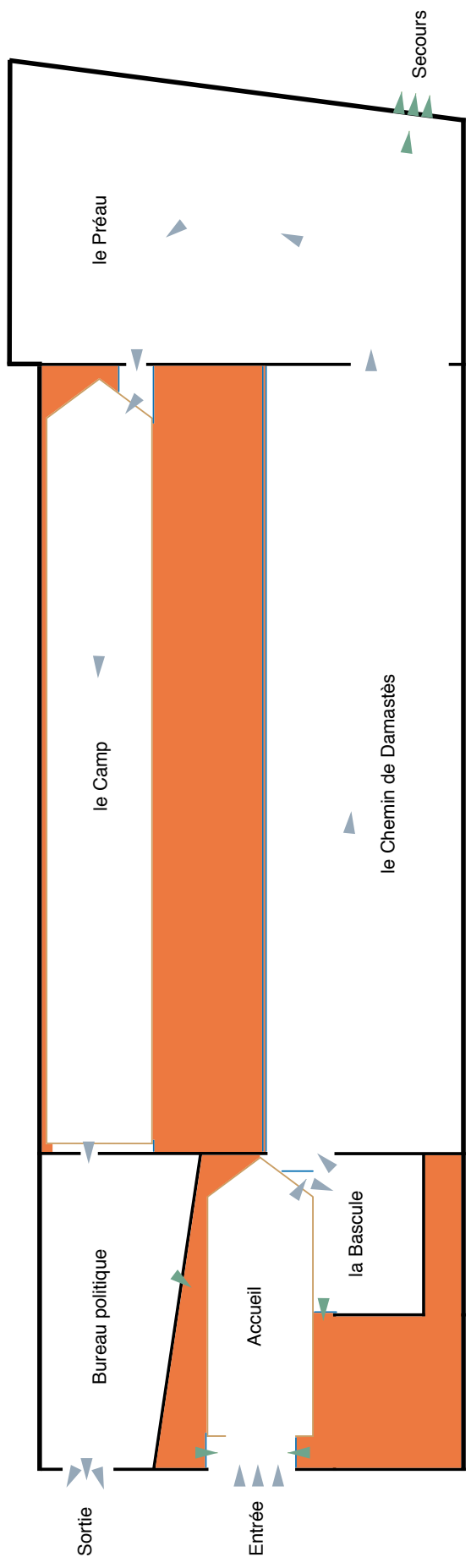
LE PÉREAU D'UN SEUL  
 L'FKS  
 FESTIVAL D'ARTS ET DE  
 MILITARISME  
 18.11.2003



- espace public
- espace de jeu
- ▲ sens de circulation
- sculptures et vidéos
- 21 lits de Damastès
- ▲ issues et circulation de secours

le Préau d'Un seul - LFKs - 63<sup>e</sup> Festival d'Avignon

■ espaces fermés au public (sauf secours)





F': Jonction de réduction et de filtrage du champ visuel

4': n'est pas physiquement accessible au public

4: la tente est occupée par ISSA et sa "équipe de maintenance"

LE PRAEU D'UN SEUL  
AVIGNON 2009  
LFKS - 26.11.2008  
1cm = 1m

F = support horizontal de nuit

4': acteurs (Couples) + objets + texte + sons

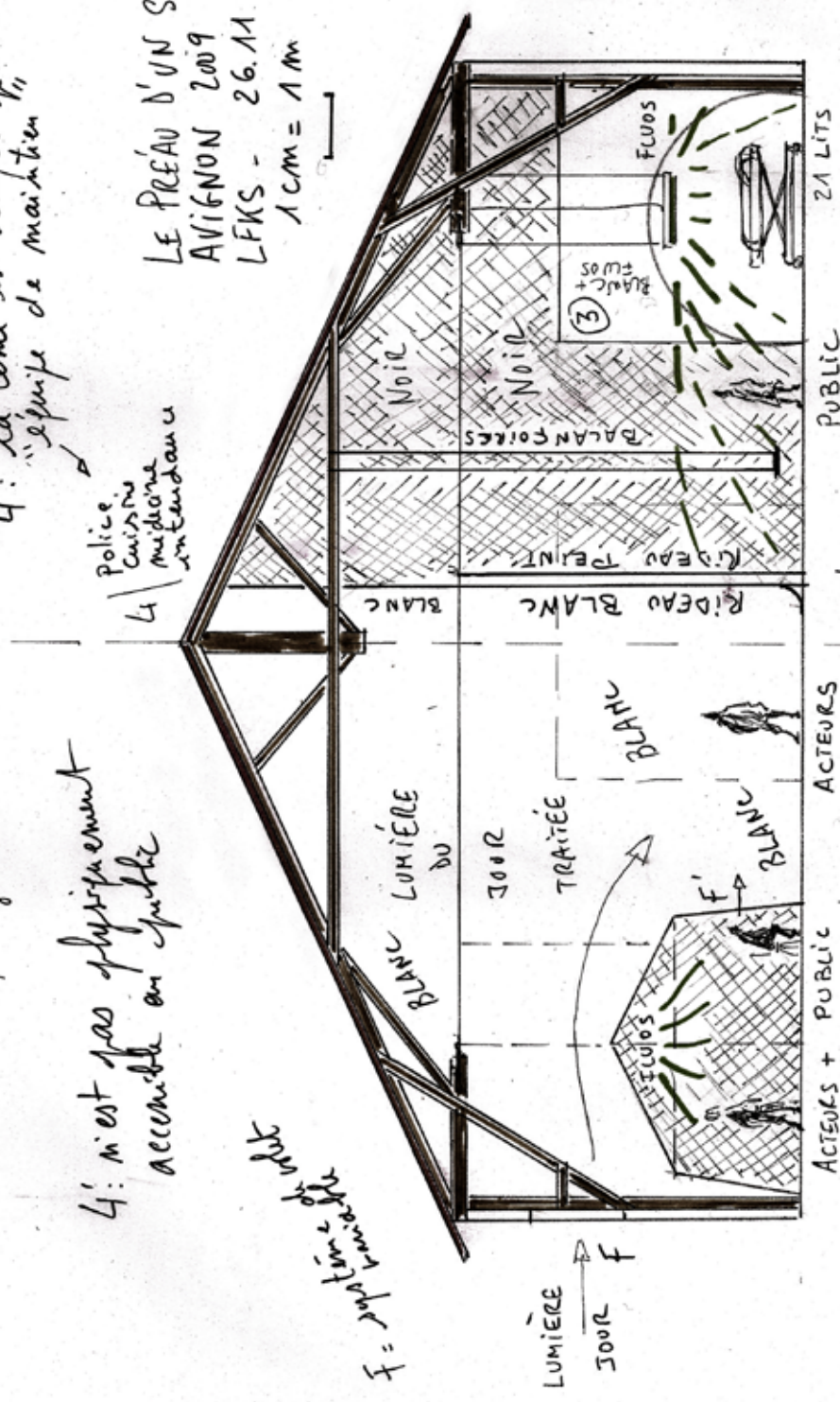
3: LE PRAEU chambre le soir avec le plus + blanc + plastique

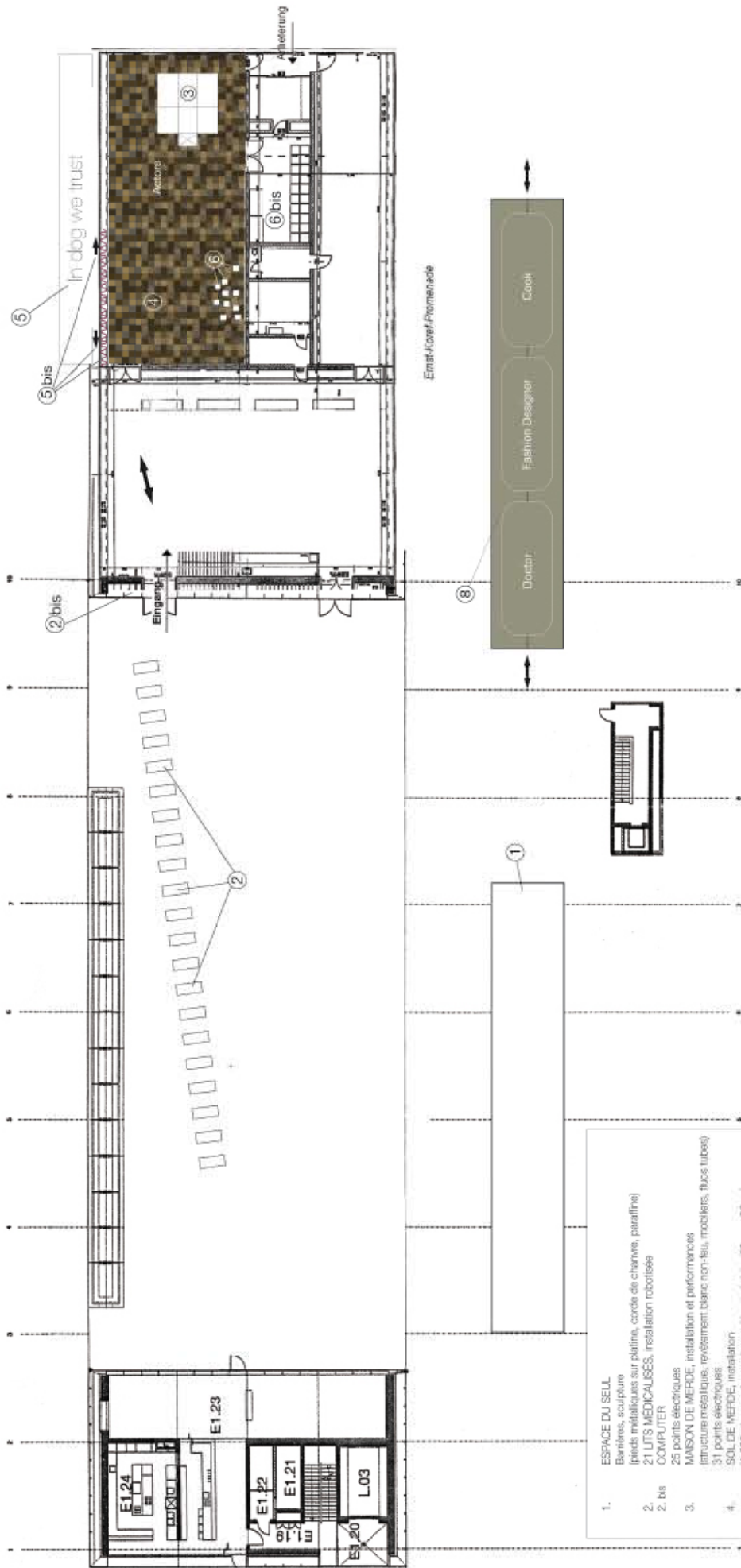
2: 21 LITS LE CHEMIN DE DAMASTES

4: THÉÂTRE LA FENÊTRE

4: TENTE LE CAMP

COUPE:





1. ESPACE DU SEUL  
Bannières, sculpture  
(breds métalliques sur poutre, corde de charnye, paraffine)
2. 21 LITS MEDICAUSES, installation robotisée  
COMPUTER
2. bis
3. 25 points électriques  
MAISON DE MERCE, installation et performances  
structure métallique, revêtement blanc non-BMI, mobiliers, tubes (tubes)
- 31 points électriques
4. SOL DE MERCE, installation  
(1.000 plaques de merle moulée et ébénée, 50cm x 50cm)
5. IN DOGS WE TRUST  
(lettrage adhésif noir sur vitre)
6. bis  
UTILISATION DU RIDEAU/ELECTRIQUE DE LA SALLE
7. ROBOT MUSICAL  
(10 x 3 caisses militaires, 10 bidons de carburant suspendus)
- 10 points électriques
7. bis  
COMPRESSEUR A AIR
8. TENTE DES AIDES DE CAMP: Doctor, Cook, Fashion Designer  
(structure aluminium + toile + piquets)  
points électriques + arrivée et évacuation d'eau

LE FRÉAU D'UN SEUL  
Jean Michel Bruyère / LFKs  
LINZ 09 / August 2009 / LENTOS